QUARS Indice di Qualità Regionale dello Sviluppo - Indice de qualité du développement régional (Italie)	Fiche N° 1.16	

PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
Concepteur(s)	Sbilanciamoci ! (sbilanciamoci.org) est un réseau associatif italien qui regroupe 45 associations et ONG qui travaillent sur la mondialisation, la paix, le bien-être, les droits de l'Homme, l'égalité homme-femme, le commerce équitable et la finance éthique.
Année de conception de l'indicateur	2003 (version initiale à quatre dimensions) 2006 (version révisée à sept dimensions)
Type (tel que décrit par les auteurs)	Indicateur synthétique
Objectif(s) / Fonction(s) (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	L'indicateur a pour objectif de comparer les 20 régions italiennes en matière de développement dit de qualité.
Usage(s) (= utilisation effective de l'indicateur)	**Outil de sensibilisation et de communication** sur les niveaux régionaux atteints en matière de développement. Les indicateurs de développement régionaux ont été fixés de concert avec la société civile et le gouvernement. Ces indicateurs font l'objet d'une publication annuelle où les 20 régions italiennes sont comparées sur les mêmes indicateurs. Certaines régions utilisent le QUARS comme **outil d'évaluation**, notamment les régions du Lazio et de la Toscane qui l'ont utilisé pour établir leur plan de planification économique.

I.2. CADRAGE CONCEPTUEL	
Fondements théoriques	Le QUARS est le produit d'une consultation de la société civile sur la question du développement régional. Lors du choix des indicateurs (41), une attention particulière a été portée sur le fait que ceux-ci devaient évaluer des domaines sur lesquels les gouvernements des différents niveaux avaient une possibilité d'action. Le QUARS reflète ainsi une définition de la notion de développement par la société civile et une opérationnalisation de celle-ci au niveau des politiques publiques.

I.3. GENESE	
Genèse du projet	La recherche d'un nouvel outil pour évaluer le bien-être et le développement des régions italiennes a démarré en 2002. Elle a conduit au développement de l'indicateur QUARS qui tente de relier les composantes du développement en tenant compte du développement durable, de la défense des droits, de l'accès aux services et à la qualité de vie. En 2006, l'indicateur a été révisé pour revêtir sa forme actuelle à 7 dimensions au lieu des 4 de la version initiale.

I.4. MODE DE CONSTRUCTION	
Structure de construction	Le QUARS est constitué de **41 indicateurs** qui sont regroupés en **7 dimensions**. Les 7 dimensions sont ensuite elles-mêmes regroupées pour former **l'indicateur synthétique**.
Identification des composantes (intitulé + nombre) Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines	**I Environnement** I.1. Densité de population I.2. Emission de CO2 I.3. Quantité d'engrais utilisé dans l'agriculture I.4. Niveau d'infractions environnementales I.5. Tri des déchets I.6. Taux d'utilisation d'énergies renouvelables I.7. Nombre de sites naturels protégés I.8. Niveau d'éco-management dans les administrations locales I.9. Impact lié à la mobilité **II Economie et Emploi** II.1. Niveau d'insécurité de l'emploi II.2. Taux de chômage II.3. Inégalité de répartition des revenus entre les genres (Indice de Gini) II4. Indice de pauvreté **III Droit et Citoyenneté** III.1. Droit au logement (nombre d'expulsions rapporté au nombre de ménages vivant dans la région) III.2. Facilité d'accès aux services de base (santé, école, police) III.3. Degré d'assistance sociale III.4. Intégration au travail des personnes défavorisées III.5. Taux d'intégration des populations immigrées III.6. Taux d'achèvement du cycle secondaire par rapport au nombre total d'enfants scolarisés **IV Santé** IV.1. Présence de services d'assistance territorialisés (assistance à

	domicile, autorités sanitaires locales, etc.) IV.2. Part de la population féminine ayant subi un scanner (mammographie, test de dépistage du papillomavirus) IV.3. Longueur des listes d'attente par service médical IV.4. Taux de migration hospitalière (envoi des patients dans d'autres hôpitaux) IV.5. Degré de satisfaction à l'égard des services hospitaliers régionaux IV.6. Taux de décès « évitables » **V Education et Culture** V.1. Qualité des « écosystèmes scolaires » (à partir d'un baromètre de 54 indicateurs) V.2. Nombre de personnes ayant fait des études supérieures V.3. Nombre de personnes ayant obtenu un diplôme V.4. Balance migratoire des étudiants (entre régions italiennes) V.5. Degré d'accessibilité des infrastructures culturelles V.6. Dépenses annuelles moyennes pour les représentations théâtrales et culturelles **VI Egalité des chances** VI.1. Nombre de bureaux de conseil familial sur le territoire VI.2. Taux d'emploi de la population féminine VI.3. Part des femmes dans les conseils municipaux VI.4. Nombre de places disponibles dans les crèches municipales **VII Participation** VII.1. Part de la population de plus de 14 ans prenant part à des activités de volontariat dans les associations écologistes, pacifistes, ou défendant les droits de l'homme ou pratiquant du bénévolat dans ce même type d'associations VII.2. Nombre d'associations rapporté au nombre d'habitants sur un territoire donné VII.3. Défenseur civique (médiateurs) VII.4. Diffusion de quotidiens VII.5. Taux d'abstention électorale
Principaux types de sources utilisées	Sources administratives et données d'enquêtes

Si agrégation		
Traitements préalables		De manière à pouvoir additionner des unités qui sont différentes, chaque indicateur régional est standardisé, c'est-à-dire qu'il est centré par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national et ensuite réduit par rapport à la valeur de dispersion de l'indicateur au niveau national.
Pondération	**Poids** Que pèse-t-on ? (dimensions, composantes, variables…)	
	Méthodes de pondérations : qui décide ? Comment ? (poids factoriels, choix d'experts, consensus sur base d'une consultation (nombre de personnes)…)	Pondération égale des 7 dimensions :parmi les indicateurs constitutifs d'une dimension, chacun a le même poids, et parmi les dimensions constitutives de l'indice global, chacune a le même poids.
Unité finale de calcul		Indice (moyenne nationale = 0)
forme mathématique de l'indicateur		Moyenne arithmétique des 7 dimensions
Clé de lecture de l'indicateur		Chaque indicateur étant standardisé, la moyenne nationale est égale à 0. Ainsi, une région qui a une performance inférieure au niveau national a une valeur négative, et une région qui a une performance supérieure a une valeur positive. L'indicateur est calculé chaque année. Cependant, le mode de calcul ne permet pas de suivre la performance d'une région de manière absolue mais seulement en rapport avec les autres régions prises en considération. Il est donc impossible d'élaborer la chronologie d'une région. Seule, sa position par rapport aux autres (rang) peut être suivie dans le temps.

I.5. PROPRIETES		
Continuité temporelle / mise à jour	**Etendue de la série chronologique**	De 2004 à 2010.
	Périodicité (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, …)	Tous les ans
	Homogénéité temporelle (ruptures éventuelles de série)	Pas d'homogénéité temporelle car les indicateurs sont standardisés au niveau national (moyenne nationale = 0) pour chaque année.

		Concernant le suivi, voir ci-dessous le commentaire dans « Clé de lecture de l'indicateur ».
	Délai de publication	Environ 1 année
Dissémination géographique	**Echelle internationale**	Pas de référence trouvée à ce jour
	Echelle nationale	Pas de référence trouvée à ce jour
	Echelle régionale	Oui. QUARS Sbilanciamoci ! Publication annuelle de 2004 à 2010
	Echelle infrarégionale	Pas de référence trouvée à ce jour
Appréciation du coût (si l'information existe)	**Coût de construction**	Pas d'information trouvée à ce jour.
	Coût de mise à jour	Pas d'information trouvée à ce jour.

I.6. REFERENCES	
Références bibliographiques	1) Alternatives Economiques, Mars 2011, *La richesse autrement*, hors série Poche n°48. 2) Sbilanciamoci !, 2010, *Come si vive in Italia? Indice di qualità Regionale dello Sviluppo (QUARS)*, http://www.sbilanciamoci.org/quars/ (consulté le 28 août 2011).
Références sites internet	Site de Sbilanciamoci ! : http://www.sbilanciamoci.org/

I.7. NOTORIETE DE L'INDICATEUR
Les réalisateurs du QUARS sont membres du groupe d'experts réunis au sein du Conseil de l'Europe pour l'élaboration concertée des indicateurs de bien-être

I.8. COMMENTAIRES

I.9. REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

TABELLA 17 – LA CLASSIFICA DEL QUARS 2010

REGIONE	QUARS 2010	REGIONE	QUARS 2010
Trentino-Alto Adige	0,70	Liguria	0,20
Emilia-Romagna	0,51	Abruzzo	-0,01
Toscana	0,47	Lazio	-0,13
Valle d'Aosta	0,46	Sardegna	-0,24
Friuli-Venezia Giulia	0,43	Molise	-0,31
Umbria	0,35	Basilicata	-0,33
Marche	0,33	Puglia	-0,68
Veneto	0,33	Calabria	-0,73
Lombardia	0,29	Sicilia	-0,93
Piemonte	0,25	Campania	-0,94

Extrait du rapport QUARS 2010 disponible sur http://www.sbilanciamoci.org/docs/quars_2010.pdf

Indice de Bonheur National Brut au Bhoutan	Fiche N° 1.17	

PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
Concepteur(s)	Centre d'études du Bhoutan, sous la direction du Gouvernement. Remarque : le GNH/BNB est d'abord une vision et une stratégie d'action avant d'être un indicateur
Année de conception de l'indicateur	C'est en 1972 que le 4e roi du Bhoutan introduit le concept de Bonheur National Brut. A cette époque, et pendant longtemps, la forme que doit prendre l'Indice BNB (GNHI/IBNB) n'est pas complètement déterminée. L'orientation est claire, la structure est adoptée, mais le calcul n'est pas arrêté. En octobre 2011, les résultats (provisoires) d'un tel indice sont présentés à l'OCDE par Sabina Alkire de l'Université d'Oxford. On peut donc considérer qu'à partir de ce moment le mode de calcul est défini, même s'il n'est pas exclu qu'il subisse quelques adaptations.
Type (tel que décrit par les auteurs)	Indice synthétique composé d'indicateurs
Objectif(s) / Fonction(s) (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	Comprendre la relation entre la prospérité économique ou matérielle et les perceptions subjectives de la population sur ce qui est le plus important pour leur bien-être. Faire en sorte que le progrès économique soit au service du bonheur de la population. Suivre et évaluer le processus de développement du Bhoutan.
Usage(s) (= utilisation effective de l'indicateur)	A la 10e table ronde sur le développement (Timphu, 2008) , l'application de l'indice du BNB a été reprécisé comme suit: 1. Définir un cadre alternatif de développement 2. Fournir des indicateurs sectoriels pour guider le développement 3. Allouer des ressources en conformité avec les objectifs et les outils de diagnostic du BNB 4. Mesurer le bonheur et le bien-être 5. Mesurer les progrès 6. Mesurer les progrès avec comparaisons entre pays.

I.2. CADRAGE CONCEPTUEL	
Fondements théoriques	Arrivé dans une étape critique de son développement socio-économique et devant trouver une réponse aux questions liées à la gestion des changements provoqués par sa politique de modernisation récente et à sa position dans l'économie globale, le Bhoutan a pris en main sa **stratégie de développement** fondée sur une philosophie de développement unique baptisée « Bonheur National Brut » (GNH) inspirée et énoncée par le quatrième Roi du Bhoutan en 1972. Cette philosophie exprime l'idée selon laquelle le développement, dans une conception large qui englobe le bien-être spirituel et le bonheur, devrait servir le bien-être de la population tandis que la croissance économique constitue seulement un moyen pour y arriver et non une fin en soi. Les quatre piliers sur lesquels reposent l'Indice de Bonheur National Brut du Bhoutan sont la **culture**, l'**environnement**, la **gouvernance** et le **développement équilibré et équitable**. L'indice BNB s'inspire de la logique agrégative de l'Indice de Développement Humain du PNUD, mais en en augmentant considérablement la gamme des variables

I.3. GENESE	
Genèse du projet	Au début des années 1960, lorsque le processus planifié de développement du Bhoutan a démarré, le focus a d'abord été mis sur la construction d'infrastructures de base telles que les routes et la fourniture de services de santé et d'éducation. Dans les années qui ont suivi, le Bhoutan a diversifié ses activités de développement. Plusieurs domaines de priorités ont alors été identifiés comme essentiels pour la direction globale du processus de développement : la culture, l'environnement, la gouvernance, et le développement équilibré et équitable. Cette orientation est ancrée dans les Plans quinquennaux (depuis 1961, mais le BNB n'est mentionné qu'à partir du 8e Plan, 1998-2003) qui confèrent ainsi au BNB un caractère institutionnel fort. Changement symbolique, en 2008, la Commission du Plan est renommée Commission du BNB. Le pays est actuellement dans son 10e Plan (2008-2013). Dans le courant des années 80, le gouvernement organise des Tables Rondes pour le Développement au rythme de deux par plan. La 11e Table Ronde a eu lieu en 2011 (11th Rond Table Meeting, Timphu, 1-2 septembre 2011). En 1999, le 'Centre for Butan Studies' est créé. Il consacre une part importante de ses travaux au BNB. Parallèlement, quatre grandes conférences internationales ont été consacrées au BNB (2004, 2005, 2007 et 2008) Mentionnons encore que la poursuite du BNB est inscrite dans la Constitution Bhoutanaise de 2008 (art. 9).

	A la fin des années 90, les priorités de la culture, de l'environnement, de la gouvernance, et du développement équilibré et équitable ont été reconnues comme les quatre piliers du Bonheur National Brut (GNH – Gross National Happiness). Afin d'assurer que le Bhoutan progresse dans la direction du Bonheur National Brut, une étape importante a été la décision du Gouvernement de développer des indicateurs qui faciliteraient la poursuite du développement selon les principes de base. En décembre 2005, le Centre d'études du Bhoutan s'est vu confier la mission de développer des indicateurs de bonheur national brut et de tester leur faisabilité par une enquête pilote qui brasse neuf thèmes considérés comme des éléments vitaux du bonheur national brut : bien-être psychologique, santé, utilisation et gestion (équilibre) du temps, éducation, diversité culturelle et résilience, bonne gouvernance, vitalité de la communauté, diversité et vitalité de l'écosystème, niveaux de vie. A ce stade, il faut pouvoir distinguer le processus de construction des indicateurs du BNB, du calcul de l'indice synthétique du BNB (IBNB/GNHI), le premier reposant sur une structure conceptuelle large et sur une enquête auprès de la population, le deuxième mettant en œuvre une méthodologie de traitement des résultats et de leur agrégation. Concernant l'**enquête**, elle se déclina en trois phases : • Une enquête 'pré-pilote', menée de septembre 2006 à janvier 2007, sur un échantillon aléatoire de 350 personnes. L'administration du questionnaire de +/- 70 pages demandait de 7 à 8 heures. • Une enquête 'pilote', menée de décembre 2007 à mars 2008, sur un échantillon aléatoire de 950 personnes, représentant 12 des 20 districts du pays. La durée d'interview avait été réduite à une demi journée. • Une enquête 'grandeur nature', menée, par 55 enquêteurs formés spécialement, d'avril à décembre 2010 sur un échantillon aléatoire prévu de 8700 personnes et couvrant tous les districts du pays. La durée d'interview fut ramenée à 3 heures, pour 758 variables. Elle produisit 7142 questionnaires complets dont 6476 furent retenus comme valables. On peut consulter sur le site http://www.grossnationalhappiness.com un rapport de 496 pages présentant graphiquement les résultats de cette enquête. Concernant l'**indice**, la réflexion fut sans doute menée dès le départ, mais ce n'est qu'avec l'enquête de 2007-2008, que les premières tentatives de calcul furent faites. La publication des travaux de Alkire et Foster sur l'indice de pauvreté multidimensionnelle, précisément en 2007, fournit au Bhoutan une méthodologie qui leur manquait sans doute. La Commission du BNB l'adopta d'autant plus facilement qu'elle plaçait les individus au centre de la réflexion, rencontrant sur ce point

	(entre autres) les objectifs du BNB. Nous n'avons pas connaissance de résultats chiffrés de l'indice qui aurait pu être calculé en 2007. Mais nous disposons du calcul provisoire de l'indice calculé à partir de l'enquête de 2010, telle que Sabina Alkire, l'a présenté, le 12 octobre 2011, à la conférence OCDE-INSEE 'Two years after Stiglitz-Sen-Fitoussi commission'. C'est donc cette version de l'indice que nous décrirons ci-dessous. Les résultats définitifs figureront vraisemblablement sur le site, récemment remanié, du BNB. Notons encore que, si l'enquête produit 758 variables, l'indice n'en n'utilisera qu'une centaine.

I.4. MODE DE CONSTRUCTION	
Structure de construction	L'Indice BNB est construit en trois niveaux d'agrégation : 9 domaines approchés par 33 indicateurs (2 à 4 indicateurs par domaine), résultant eux-mêmes de 104 sous-indicateurs.
Identification des composantes	**I Santé** I.1 La santé mentale I.2 Nombre de jours en bonne santé I.3 Appréciation de son propre état de santé (10% du poids) I.4 handicap **II Education** II.1 Degré d'alphabétisation II.2 Indice de connaissance II.3 Scolarité II.4 Valeur: courte justification de **III Niveau de vie** III.1 Le revenu des ménages par habitant (poids de 50%) III.2 Indicateurs de biens disponibles (25% du poids) III.3 Indicateurs d'habitation (25%) **IV Utilisation du temps** IV.1 Travail (par opposition au 'non-travail') IV.2 Sommeil (temps de sommeil) **V Bonne gouvernance** V.1 La participation politique V.2 Indice de performance V.3 Les droits V.4 Indice de service **VI La vitalité communautaire** VI.1 Dons de temps et d'argent VI.2 Famille VI.3 Relation communautaire VI.4 Sécurité

		VII Diversité écologique VII.1 Indice de la pollution VII.2 Responsabilité envers l'environnement VII.3 Dommages causés à la vie sauvage VII.4 Problèmes urbains **VIII Diversité culturelle** VIII.1 La participation culturelle: VIII.2 Parlez la langue maternelle VIII.3 Compétences artistiques VIII.4 Étiquette vestimentaire bhoutanaise **IX Bien-être psychologique** IX.1 La satisfaction IX.2 Les émotions positives IX.3 Les émotions négatives IX.4 Spiritualité
Principaux types de sources utilisées		Données d'enquêtes nationales
Si agrégation		
Traitements préalables		Choix de seuils pour chaque composante (cfr tableau 1 de la section I.9) sur base : 1) des standards internationaux 2) des standards nationaux 3) de jugements normatifs 4) de rencontres participatives.
Pondération	**Poids** Que pèse-t-on ? (dimensions, composantes, variables, …) **Méthodes de pondérations : qui décide ? Comment ?** (poids factoriels, choix d'experts, consensus sur base d'une consultation (nombre de personnes), …)	Chaque domaine à la même pondération. A l'intérieur des domaines, les indicateurs sont pondérés inégalement (cfr tableau 2 des poids de la section I.9) La pondération des indicateurs repose sur différentes méthodes ou principes, mais les details ne sont pas fournis : - accorder plus d'importance aux mesures objectives qu'aux measures subjectives, - analyse statistique : analyse en composantes principales, analyse factorielle, regression,…Data envelopment analysis (DEA), - approche par le bénéfice du doute (BOD).
Unité finale de calcul		Indice (de 0 à 1)

forme mathématique de l'indicateur	Le IBNB est le produit de deux nombres: le pourcentage de personnes « unhappy » et l'intensité moyenne de la déprivation obtenus selon la procédure suivante :. Les seuils de suffisance 1) Dans chaque sous-domaine(33), on identifie une personne comme dépourvue ('déprivée') si elle n'a pas atteint le seuil de suffisance pour cet indicateur. 2) Une personne est identifiée comme 'heureuse' si elle a atteint le seuil de suffisance dans 70% des domaines. BNB Indice = 1 - (effectif x intensité) Où effectif = le pourcentage de personnes qui sont 'non-heureuses' Intensité = le pourcentage moyen des déprivations parmi les 'non-heureux' Remarque : la méthode est proche de celle utilisée pour l'indice de pauvreté multidimensionnelle (cfr fiche 1.11.4), à ceci près qu'ici, il s'agit de 'unhappiness' et non de pauvreté et que l'analyse porte sur des individus et non des ménages.
Clé de lecture de l'indicateur	Plus il augmente, plus il y a du 'unhappiness' et/ou de l'intensité dans ce 'unhappiness.

I.5. PROPRIETES		
Continuité temporelle / mise à jour	**Etendue de la série chronologique**	L'IBNB n'a été calculé, et à notre connaissance, de manière provisoire, que pour 2010-2011.
	Périodicité (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, …)	Une année disponible pour le moment. Le projet de BNB suppose néanmoins la reproduction régulière de l'exercice.
	Homogénéité temporelle (ruptures éventuelles de série)	
	Délai de publication	
Dissémination géographique	**Echelle internationale**	
	Echelle nationale	Bhoutan
	Echelle régionale	Expérience partielle mais intéressante d'un GNHUSA dans le Vermont (cf http://www.gnhusa.org/)
	Echelle infrarégionale	NON
Appréciation du coût (si l'information existe)	**Coût de construction**	Repose sur une enquête lourde et probablement coûteuse.
	Coût de mise à jour	

I.6. REFERENCES	
Références bibliographiques	Choden (T.) (Centre d'études du Bhoutan), Kusago (T.), Shirai (K.) (Université d'Osaka, Japon) (2007), Gross National Happiness and Material Welfare in Bhutan and Japan, Centre d'études du Bhoutan, 80 p. (partie 1) + Annexes Sabina ALKIRE(2011), The Gross National Happiness Index of Bhutan: Method and Illustrative Results, présentation le 12 octobre 2011, à la conférence OCDE-INSEE 'Two years after Stiglitz-Sen-Fitoussi commission'. Alkire, S and J.E. Foster. (2011). 'Counting and Multidimensional Poverty'. Journal of Public Economics. 95(7-8).
Références sites internet	http://www.bhutanstudies.org.bt http://www.grossnationalhappiness.com http://www.gnhc.gov.bt (pour la commission BNB)

I.7. NOTORIETE DE L'INDICATEUR

Notoriété considérable. Tout le monde en parle, les articles de presse se multiplient, même si peu de personnes connaissent vraiment l'état d'avancement du projet, faute d'informations récentes. La diffusion, en septembre 2011, des résultats de l'enquête de 2010 a permis de combler cette lacune.
La mise à jour, même incomplète, du site du GNH du Centre d'études du Bhoutan (http://www.grossnationalhappiness.com/) offre des informations utiles sur l'indicateur et la présentation de l'indicateur par Sabina Alkire à l'OCDE en octobre 2011 en a assuré une belle visibilité.

I.8. COMMENTAIRES

Le travail de construction du GNH repose sur l'administration d'une enquête lourde mais riche en enseignement (8700 questionnaires, 758 variables, 3 h. d'interview) dont l'exploitation offre de larges perspectives dont la construction de l'Indice de BNB en est la plus notable.
Il faut également souligner la volonté d'appréhender le bonheur dans des domaines les plus variés possibles, du matériel à l'immatériel, sans omettre le culturel et le spirituel. Il s'agit là d'une prouesse tout à fait remarquable qui suscite l'intérêt de tous.

I.9. REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

Graphique 1 : Les 9 domaines et les 33 sous domaines (indicateurs)

Extrait de la présentation de Sabine Alkire à l'OCDE le 12 octobre 2011

Tableau 1 : Les domaines, indicateurs et sous indicateurs de l'IBNB, ainsi que les questions posées, les éventails de réponses et les seuils de happy/unhappy

Domain	Indicator	Sub-indicator	Question	Response range (worst-best)	Threshold
Psychological wellbeing	Life satisfaction	Satisfaction with health	How satisfied are you with your health?	25 (Highest satisfaction score) - 5 (Lowest satisfaction score)	
		Satisfaction with standard of living	How satisfied are you with your standard of living?		
		Satisfaction with occupation	How satisfied are tour with your major occupation?		
		Satisfaction with family relationship	How satisfied are you with your family relationship?		
		Satisfaction with work life balance	How satisfied are you with your work life balance?		20-25 (Satisfaction score)
	Spirituality	Spirituality level	How spiritual do you consider yourself?	16 (Highest spirituality score) - 4 (Lowest spirituality score)	12 (Spirituality score)
		Taking account of Karma in daily life	Do you consider Karma in the course of your daily life?		
		Prayer recitation	How often do you recite prayers?		
		Meditation	How often do you meditate?		
	Positive emotion	Frequency of feelings of calmness	During the past few weeks, how often do you experience calmness?	20 (Highest positive emotion scor) - 5 (Lowest positive emotion score)	15-20 (Positive emotion score)
		Frequency of feelings of compassion	During the past few weeks, how often do you experience compassion?		
		Frequency of feelings of forgiveness	During the past few weeks, how often do you experience forgiveness?		
		Frequency of feelings of contentment	During the past few weeks, how often do you experience contentment?		

		Frequency of feelings of generosity	During the past few weeks, how often do you experience generosity?		
	Negative emotion	Frequency of feelings of selfishness	During the past few weeks, how often do you experience selfishness?	20 (Highest negative emotion score) - 5 (Lowest negative emotion score)	15-20 (Negative emotion score)
		Frequency of feelings of jealousy	During the past few weeks, how often do you experience jealousy?		
		Frequency of feelings of fear	During the past few weeks, how often do you experience fear?		
		Frequency of feelings of worry	During the past few weeks, how often do you experience worry?		
		Frequency of feelings of anger	During the past few weeks, how often do you experience anger?		
Domain	**Indicator**	**Sub-indicator**	**Question**	**Response range (worst-best)**	**Threshold**
Health	Self reported health status	Self reported health status	In general, would you say your health is…	1 (Very poor)-5 (Excellent)	4 (Very good) or 5 (Excellent)
	Healthy days	Number of healthy days	Number of healthy days in the past 30 days	0 (Worst)-30(Best)	National average- 26 days
	Disability	Long term disability	Do you have any long term disabilities, health/mental problems?	1 (Yes)-2 (No)	2 (No) & 4 (Sometimes) or 5 (Never)
		Activity limitations	Does the long-term disability restrict your activities?	1 (All the time)-5 (Never)	
	Mental health	General mental health	12 item General health questionnaire	0-15 (Severe distress)-21-36 (Normal mental wellbeing)	21-36 (Normal mental wellbeing)
Domain	**Indicator**	**Sub-indicator**	**Question**	**Response range (worst-best)**	**Threshold**
Education	Literacy	Literacy level	Can you read and write in any of the languages?	1 (No)-2 (Yes)	2 (Yes)
	Schooling	Formal education level	What is your highest level of education?	1 (No formal education)-8 (Postgraduate/PHD)	2 (Primary school)

	Knowledge	Knowledge on local legend and folk stories	How would you rate your knowledge and understanding on local legend and folk stories?	25 (Highest knowledge score)-5 (Lowest knowledge score)	19-25 (Knowledge score)
		Knowledge on local tshechu	How would you rate your knowledge and understanding on local tshechu?		
		Knowledge on traditional songs	How would you rate your knowledge and understanding on traditional songs?		
		Knowledge on constitution	How would you rate your knowledge and understanding on constitution?		
		Knowledge on HIV/AIDS transmission	How would you rate your knowledge on how HIV/AIDS is transmitted?		
		Killing justifiable	Is killing justifiable?		
		Stealing justifiable	Is stealing justifiable?		
		Lying justifiable	Is lying justifiable?		
		Creating disharmony in human relations justifiable	Is creating harmony in human relations justifiable?		
	Value	Sexual misconduct	Is sexual misconduct justifiable?	15 (Highest value score)-5 (Lowest value score)	14-15 (Value score)
Domain	**Indicator**	**Sub-indicator**	**Question**	**Response range (worst-best)**	**Threshold**
Cultural diversity and resilience	Speak native language	Ability to speak mother tongue	How well can you speak your mother tongue now?	1 (Not at all)-4 (Very well)	4 (Quite well) or 5 (Very well)
	Cultural participation	Number of days participated in socio-cultural activities	How many days do you spend in a year attending social and cultural acitivities (community festivals or *choku* of neighbours)?	1 (None)-5 (More than 20 days)	3 (6-12 days) or 4 (13-20 days) or 5 (More than 20 days)
	Zorig chusum skills (Artisan skills)	Artisan skills	Do you have any of the *zorig chusum* skills?	0 skill (Worst)-13 skills (Best)	One skill or more
	Driglam Namzha (code of etiquette and conduct)	Attitude	Is Driglam Namzha important?	1 (Not Important)-3(Very Important)	3 (Very Important-2 (Important) & 3 (Getting stronger)

		Change over time	How do you percieve the change in practice and observance of Driglam Namzha during the last few years?	1 (Getting weaker)-3 (Getting stronger)	
Domain	**Indicator**	**Sub-indicator**	**Question**	**Response range (worst-best)**	**Threshold**
Good Governance	Government performance	Creating jobs	Rate the performance of government in creating jobs?	35 (Highest govt. performance score)-7 (Lowest govt.l performance score)	
		Reducing gap between rich and poor	Rate the performance of government in reducing gap between rich and poor?		
		Fighting corruption	Rate the performance of government in fighting corruption?		
		Preserving culture and traditions	Rate the performance of government in preserving culture and traditions?		
		Protecting environment	Rate the performance of government in protecting environment?		
		Providing educational needs	Rate the performance of government in provding educational needs?		
		Improving health services	Rate the performance of government in improving health services?		28-25 (Government performance score
	Fundamental rights	Freedom of speech and opinion	Do you feel that you have right to the freedom of speech and opinion?	1 (No)-2 (Yes)	Sufficiency in atleast 6 of the 7 sub-indicators
		To vote	Do you feel that you have right to vote?	1 (No)-2 (Yes)	
		To join political party of your choice	Do you feel that you have right to join political party of your choice?	1 (No)-2 (Yes)	
		To form *tshogpa*	Do you feel that you have right to form *tshogpa*?	1 (No)-2 (Yes)	
		Equal access and oppurtunity to join public service	Do you feel that you have right to equal access and oppurtunity to join public service?	1 (No)-2 (Yes)	
		To equal pay for work of equal value	Do you feel that you have right to equal pay for work of equal value?	1 (No)-2 (Yes)	
		Free from discriminiation	Do you feel that you have right to the freedom from discrimination?	1 (No)-2 (Yes)	
	Services	Access to health care centre	How long does it usually take you to walk to the nearest health care centre?		Have sufficiency in all service sub-indiccators
		Electricity	Do you have electricity?	1 (No)-2 (Yes)	

		Method of waste disposal	How do you dispose your household waste?	1 (Dump on open land)- 7 (Compositing)	
		Source of water	What is the main source of water for your household?	1 (River, pond etc.)-8 (Piped in dwelling)	
		Quality of water	How would you rate the quality of your drinking water	1 (Very Poor)-5 (Very Good)	
	Political participation	Election	Will you vote in the next elections?	1 (No)-2 (Yes)	1 (No) & atleast once
		Zomdue participation	The frequency of zomdue attendance in the past 12 months		
Domain	**Indicator**	**Sub-indicator**	**Question**	**Response range (worst-best)**	**Threshold**
Community vitality	Donation (time & money)	Amount of donation made in a year	In the past 12 months, did you donate money?	Amount of donation made in a year	10% of annual household income & 3 days of voluntery time
		Number of days volunteered in a year	During the past 12 months, how many days did you volunteer?	Number of days volunteered	
	Community relationship	Sence of belongingness in the community	How would you describe your sense of belonging to your local community?	1 (Weak)-3 (Very strong)	3 (Very strong) & 3 (Trust most of them)
		Trust in neighbours	How much do you trust your neighbours?	1 (Trust none of them)-4 (Trust most of them)	
	Family	Family members care about each other	Do the members of your family care about each other?	18 (Highest family score)-6(Lowest family score)	
		Wish you were not part of your family	Do you wish you were not part of your family?		
		Feel like a stranger in your family	Do you feel like a stranger in your family?		
		Enough time to spend with your family	Do you get enough time to spend with your family?		
		Lot of understanding in your family	Is there a lot of understanding in your family?		
		Family is a real source of comfort to you	Do you think family is a real source of comfort to you?		15-18 (Family score)
	Safety	Victim of crime	Have you been a victim of crime in the last 12 months?	1 (Yes)-2 (No)	2 (No)

Domain	Indicator	Sub-indicator	Question	Response range (worst-best)	Threshold
Ecological diversity and resilience	Ecological issues	Pollution of rivers and streams	Is pollution of rivers and streams an environmental issue of concern in your community?	1 (Major concern)-4 (Not a concern)	4 (Not a concern) or 3 (Minor concern) or 2 (Some concern) in atleast 5 issues
		Air pollution	Is pollution of air an environmental issue of concern in your community?	1 (Major concern)-4 (Not a concern)	
		Noise pollution	Is noise pollution an environmental issue of concern in your community?	1 (Major concern)-4 (Not a concern)	
		Absence of waste disposal sites	Is absence of waste dispoal an environmental issue of concern in your community?	1 (Major concern)-4 (Not a concern)	
		Littering	Is littering an environmental issue of concern in your community?	1 (Major concern)-4 (Not a concern)	
		Landslides	Is landslide an environmental issue of concern in your community?	1 (Major concern)-4 (Not a concern)	
		Soil erosion	Is soil erosion an environmental issue of concern in your community?	1 (Major concern)-4 (Not a concern)	
		Floods	Is flood an environmental issue of concern in your community?	1 (Major concern)-4 (Not a concern)	
	Responsibility towards environment	Feelings of responsibility towards environment	Do you feel responsible for conserving the natural environment?	1 (Not at all responsible)-4 (Highly responsible)	4 (Highly responsible)
	Wildlife damage	Wildlife constriant	Was wildlife a constraint to your crops during the last year?	1 (Major constraint)-4 (Not a constraint)	1 (Major constraint) & 1 (A lot) or 2 (Some)
		Wildlife damage	In the past one year, has your crops been damaged by wild animals?	1 (A lot)-4 (Not at all)	
	Urban issues	Pollution of rivers and streams	Is pollution of rivers and streams an environmental issue of concern in your community?	1 (Major concern)-4 (Not a concern)	4 (Not a concern) or 3 (Minor concern) or 2 (Some concern) in atleast 3 issues
		Air pollution	Is pollution of air an environmental issue of concern in your community?	1 (Major concern)-4 (Not a concern)	

		Noise pollution	Is noise pollution an environmental issue of concern in your community?	1 (Major concern)-4 (Not a concern)	
		Absence of waste disposal sites	Is absence of waste dispoal an environmental issue of concern in your community?	1 (Major concern)-4 (Not a concern)	
Domain	**Indicator**	**Sub-indicator**	**Question**	**Response range (worst-best)**	**Threshold**
Living standards	Asset	Mobile telephone	Do you own a mobile?	1 (No)-2 (Yes)	2 or more electrical euipment or 5 acres of cultivable land or 5 livestock (Sufficiency in any one sub-indicators)
		Fixed line telephone	Do you own a fixed line telephone?	1 (No)-2 (Yes)	
		Personal computer	Do you own a personal computer?	1 (No)-2 (Yes)	
		Refrigerator	Do you own a refrigerator?	1 (No)-2 (Yes)	
		Colour Television	Do you won a colour television?	2 (No)-2 (Yes)	
		Washing machine	Do you own a washing machine?	1 (No)-2 (Yes)	
		Land	How many acres of land does your household own?	Number of cultivable land owned by the household	
		Livestock	How many livestock does your household own?	Number of livestock owned by the household	
	Housing	Type of toilet used	What kind of toilet facility does your household use?	1 (No toilet facility, open spaces)-5 (Flush toilet)	Sufficiency in all three sub-indicators
		Roof material	What type of roof material is mainly used for your dwelling?	1 (Slate/Bamboo/Straw/Wood/Mud)- 2 (Concrete/Brick/Stone/CGI/Metal)	
		Room ratio	How many rooms are there in the dwelling (exclude bathroom and toilet)?	Number of persons per room	

	Household per capita income	Household per capita income	What was the total cash income for your household during the past 12 months?	Household income in Ngultrums	1.5 * Nu.1094.96
Domain	**Indicator**	**Sub-indicator**	**Question**	**Response range (worst-best)**	**Threshold**
Time use	Work	Working hours			480 mins
	Sleep	Sleeping hours			480 mins

Extrait deCentre for Bhutan studies, « GNH variables »,http://www.grossnationalhappiness.com/articles/

Tableau 2 : Pondération des domaines et indicateurs de l'IBNB

		Individual indicator weight			Total weight	
Domain	Indicators	Fraction form	Percentage form	Domain weight	Fraction form	Decimal form
Psychological wellbeing	Life satisfaction	1/3	40%	1/9	1/27	0.037037
	Positive emotion	1/6	10%	1/9	1/54	0.018519
	Negative emotion	1/6	10%	1/9	1/54	0.018519
	Spirituality	1/3	40%	1/9	1/27	0.037037
Health	Self reported health status	1/10	10%	1/9	1/90	0.011111
	Number of healthy days	3/10	30%	1/9	1/30	0.033333
	Disability	3/10	30%	1/9	1/30	0.033333
	Mental health	3/10	30%	1/9	1/30	0.033333
Time use	Work	1/2	50%	1/9	1/18	0.055556
	Sleep	1/2	50%	1/9	1/18	0.055556
Education	Literacy	3/10	30%	1/9	1/30	0.033333
	Schooling	3/10	30%	1/9	1/30	0.033333
	Knowledge	1/5	20%	1/9	1/45	0.022222
	Value	1/5	20%	1/9	1/45	0.022222
Cultural diversity and resilience	*Zorig chusum skills* (Artisan skills)	3/10	30%	1/9	1/30	0.033333
	Cultural participation	3/10	30%	1/9	1/30	0.033333
	Speak native language	1/5	20%	1/9	1/45	0.022222
	Driglam Namzha (code of etiquette and conduct)	1/5	20%	1/9	1/45	0.022222
Good Governance	Political participation	2/5	40%	1/9	2/45	0.044444
	Services	2/5	40%	1/9	2/45	0.044444
	Governance performance	1/10	10%	1/9	0/1	0.011111
	Fundamental rights	1/10	10%	1/9	1/90	0.011111
Community vitality	Donation (time & money)	3/10	30%	1/9	1/30	0.033333
	Safety	3/10	30%	1/9	1/30	0.033333
	Community relationship	1/5	20%	1/9	1/45	0.022222
	Family	1/5	20%	1/9	1/45	0.022222
Ecological diversity and resilience	Wildlife damage	2/5	40%	1/9	2/45	0.044444
	Urban issues	2/5	40%	1/9	2/45	0.044444
	Responsibility towards environment	1/10	10%	1/9	1/90	0.011111
	Ecological issues	1/10	10%	1/9	1/90	0.011111
Living Standard	Household per capita income	1/3	33%	1/9	1/27	0.037037
	Assets	1/3	33%	1/9	1/27	0.037037
	Housing	1/3	33%	1/9	1/27	0.037037
	Total	9/1			1/1	1.000000

Extrait deCentre for Bhutan studies, « Weighting »,http://www.grossnationalhappiness.com/articles/

Tableau 3 : Liste des domaines, indicateurs et sous-indicateurs, en français.

Santé

La santé mentale:

- capacité de se concentrer
- Perte de sommeil à cause d'inquiétudes
- Avoir un rôle utile (playing useful part ?)
- capacité de prendre des décisions
- être constamment sous pression
- Difficulté à faire face aux difficultés
- capacité de prendre du plaisir
- capacité d'affronter les problèmes
- Se sentir malheureux et déprimé
- perdre la confiance
- se considérer comme une personne sans valeur

Nombre de jours en bonne santé

Appréciation de son propre état de santé (10% du poids)

handicap

- Invalidité de longue durée qui limite les activités

Education

Degré d'alphabétisation

Indice de connaissance

- Les légendes locales et les histoires populaires
- Les tshechus et festivals locaux
- La constitution
- Comment le sida est-il transmis

scolarité

Valeur: courte justification de

- meurtre
- vol
- mensonge
- Créer la discorde parmi les personnes
- Inconduite sexuelle

Niveau de vie (matériel)

Le revenu des ménages par habitant (poids de 50%)

Indicateurs de biens disponibles (25% du poids)

- téléphone portable
- téléphone fixe
- ordinateur personnel
- réfrigérateur
- machine à laver
- télévision
- bétail
- Terrain (seuil de 5 acres)

Indicateurs d'habitation (25%)

toilettes
électricité
Qualité de toiture
Personnes par chambre

Utilisation du temps (Time-Use)

Travail (par opposition au 'non-travail')
Sommeil (temps de sommeil)

Bonne gouvernance

La participation politique

Le vote
La participer aux assemblées des:
Chiwog (niveau électoral de base)
Gewog (groupement de villages)
Thromdue (municipalités)

Indice de performance

Créer des emplois
Réduire l'écart entre riches et pauvres
Offrir une éducation
Améliorer les services de santé
Lutter contre la corruption
protéger l'environnement
Préserver la culture et les traditions

Les droits

La liberté d'expression et d'opinion
de vote
d'adhésion à un parti politique
de former / rejoindre Tshogpa
d'entrer dans la fonction publique
égalité dans le travail
Absence de discrimination

Indice de service

Temps de marche au centre de soins de santé le plus proche
L'élimination des déchets
Qualité de l'eau potable
Participation aux élections

La vitalité communautaire

Dons de temps et d'argent

Proportion du revenu des ménages consacré aux dons
Jours de bénévolat

famille

Les soins familiaux
Souhaitez vous ne pas faire partie de votre famille ?
Membres de la famille affirment trop
Vous sentez-vous un étranger dans votre famille ?
Comprenhension dans votre famille

La famille est une véritable source de confort pour vous

Relation communautaire

Sentiment d'appartenance

Confiance dans le voisinage

Sécurité

Après avoir été récemment victime de criminalité

Diversité écologique et résilience

Indice de la pollution

La pollution des rivières et des vapeurs

pollution de l'air

Absence d'élimination des déchets

Glissements de terrain

L'érosion des sols

inondations

Détritus

La pollution sonore

Responsabilité envers l'environnement

Dommages causés à la vie sauvage

Dommages

Contraintes

Problèmes urbains

Pollution des rivières

Pollution de l'air

Nuisances sonores

Absence de sites d'élimination des déchets

Diversité culturelle

La participation culturelle:

Nombre de jours passés en manifestations socio-culturelles dans une année

Parlez la langue maternelle

compétences artistiques

Tissage, broderie, peinture, menuiserie, gravure, sculpture, moulage, forge, les travaux de bambou, orfèvrerie, maçonnerie,travail du cuir, fabrication de papier

Étiquette vestimentaire bhoutanaise

importance

Changements dans la pratique

Bien-être psychologique

La satisfaction

santé

Le niveau de vie

Emploi

relations

Conciliation travail-vie

Les émotions positives

Le calme

L'empathie / compassion

	le pardon
	le contentement
	la générosité
Les émotions négatives	
	la colère
	la peur
	les soucis
	l'égoïsme
	la jalousie
spiritualité	
	le niveau de spiritualité
	la pratique de la prière
	la méditation
	l'examen de Karma

BIP40 ou baromètre des inégalités et de la pauvreté, France	Fiche N°1.18

PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
Concepteur(s)	Le BIP 40 ou baromètre des inégalités et de la pauvreté est un indicateur issu des travaux d'un collectif associatif français, le Rai (Réseau d'Alerte sur les Inégalités) constitué de membres d'organisations syndicales (dont la fédération des finances CGT, le SNUI, la CFDT - Banque de France), d'associations de lutte contre les différentes formes d'exclusion (telles Droit au logement - Dal, Agir ensemble contre le chômage - AC!, Points Cardinaux, Raisons d'Agir ou le Groupe d'information et de soutien des immigrés - Gisti), d'universitaires, de chercheurs, d'économistes et hauts fonctionnaires qui, ensemble, travaillent à la dénonciation des mécanismes producteurs et reproducteurs des inégalités et de la pauvreté en France.
Année de conception de l'indicateur	2002
Type (tel que décrit par les auteurs)	Indice synthétique
Objectif(s) / Fonction(s) (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	L'objectif de cet indicateur est de dresser une image de la pauvreté et des inégalités à travers plusieurs dimensions, de construire pour chaque dimension un indicateur (résultant lui-même de plusieurs indicateurs) permettant de suivre l'évolution dans le temps des inégalités correspondantes, et enfin d'additionner (ou "d'agréger") ces indicateurs par dimension pour obtenir un indicateur global (le BIP 40) (Gadrey, Jany-catrice, 2007, p 39).
Usage(s) (= utilisation effective de l'indicateur)	• **Outil pédagogique** qui permet d'offrir une alternative aux mesures traditionnelles de pauvreté et d'inégalité. • **Outil d'aide à la décision politique** • **Outil de communication et de sensibilisation** • **Outil d'analyse** pour comprendre les facteurs de dégradation de la pauvreté et des inégalités.

I.2. CADRAGE CONCEPTUEL	
Fondements théoriques	Le cadre de référence du BIP40 est l'appréhension des inégalités (de genre, sociales, intergénérationnelles) qui apparaissent comme un résumé des grands problèmes sociaux contemporains français.

I.3 GENESE	
Genèse du projet	Le BIP 40 a été créé « en partant de l'idée que la santé économique et la santé boursière ont droit à des indices synthétiques médiatisés, alors que la – santé sociale – est réduite à la portion congrue » [c'est à dire 'pauvreté monétaire'] (Gadrey, Jany-Catrice, 2007, pp. 38-39). Le nom de cet indicateur est une référence ironique à la fois au PIB et au CAC 40.

I.4. MODE DE CONSTRUCTION	
Structure de construction	Le BIP40 est articulé autour de six dimensions : la santé, le logement, l'éducation, la justice, le travail et l'emploi, les revenus. Un indicateur composite est calculé pour chacune des six dimensions. Au total, environ 60 indicateurs de base entrent dans la composition du BIP40. Dans un premier temps, chaque série de base est normalisée sur un intervalle commun variant de 0 à 10. Dans un second temps, on procède à l'agrégation des indicateurs normalisés ainsi obtenus en accordant à chacun d'eux un certain poids. Le collectif a décidé d'accorder un poids plus important aux dimensions « travail et emploi » et « revenus », du fait de leur importance dans les mécanismes de production des inégalités et de la pauvreté.
Identification des composantes (intitulé + nombre) Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines	I. **Travail et emploi** L'indice *emploi et travail* est construit à l'aide de vingt-quatre indicateurs répartis en quatre groupes : I1 un indice relatif aux conditions de travail mesuré par la part du travail le dimanche, part du travail de nuit, taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, durée moyenne des arrêts de travail pour accident, taux de fréquence des accidents mortels, nombre de maladies professionnelles reconnues, pénibilité, travail répétitif ; I2. un indice de chômage mesuré par le taux de chômage BIT, taux de chômage « complémentaire » au chômage officiel,

ratio taux de chômage Homme/Femme, ratio taux de chômage <25 ans/25-49 ans, ratio taux de chômage cadres/employés, ratio taux de chômage cadres/ouvriers, part des chômeurs de longue-durée dans les chômeurs, part des chômeurs indemnisés,

I3. un indice de précarité mesuré par le taux de temps partiel, taux d'intérim, taux de contrat à durée déterminée (CDD), part des femmes dans le temps partiel et taux de sous-emploi,

I4. un indice portant sur les relations professionnelles mesuré par le nombre de journées de grève rapportées à la population salariée occupée, la part des votes aux comités d'entreprises allant à des candidats non-syndiqués et la part des salariés protégés licenciés dans les salariés licenciés.

II. Revenus

L'indice *revenus* est construit à l'aide de quinze indicateurs répartis en quatre groupes :

II1. un indice de salaires mesuré par l'écart inter-déciles, ratios de salaires hommes-femmes et ratio 26-30 ans par rapport aux 41-50 ans, part des salaires dans l'ensemble des salariés, SMIC mensuel net par rapport au salaire moyen à temps complet ;

II2. un indice de la consommation mesuré par l'indice de pouvoir d'achat, taux de surendettement des ménages, taux d'incidents de crédits ;

II3. un indice des inégalités de revenus et de fiscalité mesuré par la part des revenus financiers dans le revenu disponible brut des ménages, part des salaires dans la valeur ajoutée, part des foyers soumis à l'impôt sur la fortune dans les foyers déclarant l'impôt sur le revenu et part de l'impôt sur le revenu dans les recettes fiscales ;

II4. un indice de la pauvreté mesuré par le revenu garanti moyen (défini par la moyenne pondérée des minima sociaux existants) rapporté au revenu disponible moyen, nombre d'allocataires de minima sur le nombre de ménages, part de la population vivant des minima sociaux, part des prestations sociales dans le revenu disponible brut des ménages.

III. Santé

L'indice *santé* est construit à l'aide de cinq indicateurs:

III1. l'espérance de vie à la naissance ;

III2. la différence d'espérance de vie entre cadres et ouvriers ;

III3. la part des dépenses de santé dans le produit intérieur brut ;

III4. la part des dépenses de santé prise en charge par les ménages ;

III5. la disparité des densités médicales régionales.

IV. Education

L'indice *éducation* est construit à l'aide de cinq indicateurs :

	IV1. l'accès au baccalauréat ; IV2. les sorties du système éducatif ; IV3/4. les inégalités de niveau en Français et en mathématiques ; IV5. la proportion d'enfants de cadres par rapport aux enfants d'employés dans les classes préparatoires aux grandes écoles. **V. Logement** L'indice *logement* est construit à l'aide de cinq indicateurs: V1. le poids des dépenses de logement dans la consommation des ménages ; V2. l'indice du prix des loyers rapportés à l'indice des prix à la consommation ; V3. la part des mises en chantier aidées dans les mises en chantier ; V4. la part du montant d'aides personnelles au logement dans la consommation de logement ; V5. le nombre de plaintes en justice des bailleurs pour impayés de loyers. **VI. Justice** L'indice *justice* est construit à l'aide de quatre indicateurs : VI1. le taux d'incarcération ; VI2. le taux de détention provisoire ; VI3. la part des condamnés à des peines de plus de cinq ans ; VI4. le taux de reconnaissance des demandes de statut de réfugiés.
Principaux types de sources utilisées	Sources diverses : enquêtes, données administratives.
Si agrégation	
Traitements préalables	Dans un premier temps, chaque série de base (par exemple le taux de chômage) est normalisée sur un intervalle commun variant de 0 à 10. Une note de 0 est accordée à la valeur de l'indicateur qui correspond à la valeur la plus basse observée sur la période (le plus faible degré d'inégalité ou de pauvreté) et, réciproquement, une note de 10 est accordée à la valeur la plus haute (celle qui traduit le plus fort degré d'inégalité ou de pauvreté).Pour les valeurs intermédiaires, une interpolation linéaire est effectuée. Le choix de la méthode de normalisation a été opéré sur base d'un certain nombre de tests de sensibilité (voir document de référence : « Le BIP40 : impact de différentes conventions de calculs », téléchargeable sur le site www.bip40.org). La seconde opération consiste à agréger ces indicateurs (tous transformés en notes de 0 à 10), d'une part à l'intérieur de chacune des six dimensions, puis pour l'ensemble des dimensions.

Pondération	**Poids** **Méthodes de pondérations : qui décide ? Comment ?** (poids factoriels, choix d'experts, consensus sur base d'une consultation (nombre de personnes), …)	Pondération différente entre les six dimensions. Choix de pondérations subjectif Le BIP 40 accorde un poids deux fois plus important aux dimensions « revenus » et « travail et emploi » que celui des autres.
Unité finale de calcul		Indice
forme mathématique de l'indicateur		Moyenne pondérée des indicateurs normalisés.
Clé de lecture de l'indicateur		L'indice progresse quand les inégalités et la pauvreté augmentent.

I.5. PROPRIETES		
Continuité temporelle / mise à jour	**Etendue de la série chronologique**	De 1983 à 2004 (mais cela dépend des domaines)
	Périodicité (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, …)	Tous les ans
	Homogénéité (temporelle) (ruptures éventuelles de série)	L'ensemble des indicateurs du BIP 40 n'est pas disponible pour chaque année, ce qui pose la question du choix de la méthode de normalisation des séries (voir document de référence : « Le BIP40 : impact de différentes conventions de calculs », téléchargeable sur le site www.bip40.org) Différentes années de référence selon les composantes.
	Délai de publication	Pas d'informations trouvées à ce jour.
Dissémination géographique	**Echelle internationale**	NON
	Echelle nationale	France (Duval G., Marcus V. 2002)
	Echelle régionale	Oui, moyennant des adaptations dues à l'indisponibilité de nombreuses données à l'échelle régionale Voir notamment les indicateurs Agenda 21 du Nord-Pas-de-Calais (fiche dans une autre publication IWEPS –à paraître).
	Echelle infrarégionale	Pas de références trouvées à ce jour.
Appréciation du coût (si l'information existe)	**Coût de construction**	Pas d'informations trouvées à ce jour.
	Coût de mise à jour	Pas d'informations trouvées à ce jour.

I.6. REFERENCES	
Références bibliographiques	3. DUVAL G., MARCUS V. (2002) LE BIP 40, UN BAROMETRE DES INEGALITES ET DE LA PAUVRETE. *ALTERNATIVES ECONOMIQUES* N° 202 - AVRIL 2002 Gadrey J., Jany-Catrice F. (2007), Les nouveaux indicateurs de richesse, Coll. Repères, La découverte, nouvellee édition, pp. 38-41. Nombreux articles disponibles sur http://www.bip40.org/bip40/le-barometre/ parmi lesquels : «Le BIP40 : impact de différentes conventions de calcul ».
Références sites internet	Documentations, méthode et résultats en France http://www.bip40.org/bip40/le-barometre/

I.7. NOTORIETE DE L'INDICATEUR

I.8. COMMENTAIRES

A plus long terme, il serait nécessaire de réfléchir périodiquement, en fonction de l'évolution du champ des indicateurs pris en compte, à la façon de faire évoluer la structure du BIP 40 (les grandes pondérations par domaine).

I.9. REPRESENTATIONS GRAPHIQUES

en France

BIP 40 - Evolution des inégalités depuis 1980

Source : Collectif « Autres chiffres du chômage » et Réseau d'alerte sur les inégalités, 25/04/07 – Note n°5 « Précarité, pauvreté, inégalités : le baromètre explose », téléchargeable à l'adresse : http://pratclif.com/economy/pib&critic032008_files/BIP40-2008.pdf

Indicateur de Santé Sociale américain (ISS) Index of Social Health (ISH)	Fiche N° 1.19	

PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
Concepteur(s)	Chercheurs du *Fordham Institute for Innovation in Social Policy* (*Poughkeepsie, NY, USA*). Au sein de l'Institut, ce sont en particulier les époux Miringoff (Marc et Marque-Luisa) qui ont initié l'indice, épaulés par la suite par Sandra Opdycke.
Année de conception de l'indicateur	Dans le courant des années 1980.
Type (tel que décrit par les auteurs)	Indice agrégé.
Objectif(s) / Fonction(s) (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	Dresser un état des lieux de la situation sociale aux Etats-Unis. « Les travaux à la base de la création de cet indice sont partis d'un constat simple : les données économiques dominent largement les débats concernant l'état de santé des sociétés modernes. […] A la notion de « santé économique », les époux Miringoff ont alors proposé d'ajouter la notion complémentaire de « santé sociale ». C'est donc pour s'opposer à la domination du PIB dans les débats publics que les auteurs ont décidé de mettre au point non seulement une batterie d'indicateurs sociaux, mais également un indice synthétique dont la tendance temporelle peut être comparée à celle du PIB » (Boutaud, 2007, pp. 77-78).
Usage(s) (= utilisation effective de l'indicateur)	- **Outil pédagogique** pour dresser un état des lieux de la santé sociale. - **Outil de comparabilité temporelle**. - **Outil de comparaison au PIB pour montrer les divergences d'évolution.** - **Outil de communication** et « produit d'appel » pour les indicateurs qui composent l'ISS. L'ISS permet en effet d'opérer un zoom sur l'évolution de ses principaux indices constitutifs.

I.2. CADRAGE CONCEPTUEL	
Fondements théoriques	L'approche empruntée par les Miringoff pour définir la notion de santé sociale est une approche originale par génération et non une approche universaliste. Ainsi, au lieu de choisir des « dimensions » générales de la santé, les Miringoff ont essayé d'identifier quelles étaient les principales caractéristiques de la santé sociale à différents moments de la vie d'un être humain, en partant de l'idée centrale que chaque étape de la vie se caractérise par des difficultés qui lui sont relativement spécifiques. L'indice est donc organisé autour de quatre périodes de la vie : l'enfance, la jeunesse, la phase adulte et la vieillesse. Une dernière catégorie regroupe des difficultés que l'on considére comme transgénérationnelles car elles sont susceptibles de toucher toutes les catégories d'âges .

I.3. GENESE	
Genèse du projet	L'ISS s'est fait connaître suite à un article dans le magazine *Challenge* en 1996 puis dans un ouvrage de référence paru en 1999 (Miringoff M. et Miringoff M.-L., 2009).

I.4. MODE DE CONSTRUCTION	
Structure de construction	L'ISS est organisé autour de 4 catégories correspondant aux 4 périodes de la vie : l'enfance, la jeunesse, la phase adulte et la vieillesse. Une cinquième catégorie regroupe des difficultés considérées comme transgénérationnelles. Pour refléter la santé sociale de chacune de ces cinq catégories, les auteurs ont retenu de deux à quatre indicateurs (16 au total). Le mode de calcul adopté est une moyenne des 16 indicateurs.
Identification des composantes (intitulé + nombre) Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines	**I Enfance** I1 Mortalité infantile I2 Maltraitance des enfants I3 Pauvreté infantile **II Jeunesse-Adolescence** II1 Suicide des jeunes II2 Usage de drogues II3 Abandon d'études universitaires II4 Enfants nés de mères adolescentes

		III Age adulte III1 Chômage III2 Salaires hebdomadaires moyens III3 Couverture par l'assurance maladie **IV Personnes âgées** IV1 Pauvreté parmi les plus de 65 ans IV2 Espérance de vie à 65 ans **V Tous les âges confondus** V1 Délits violents V2 Accidents de la route mortels liés à l'alcool V3 Accès à un logement d'un prix abordable V4 Inégalités des revenus familiaux
Principaux types de sources utilisées		Base de données administratives et recensements.
Si agrégation		
Traitements préalables		Normalisation comparative temporelle (échelle normative allant de 0 à 100) : pour chaque indicateur, la valeur de 0 équivaut au plus mauvais score obtenu sur toute la période étudiée et 100 équivaut à la meilleure performance. Chaque sous-indice est calculé de la manière suivante : ((perf.mesurée – plus mauvaise perf.) / (meilleure perf. - plus mauvaise perf.))* 100 où perf. = performance. Si la valeur mesurée a une connotation négative (chômage, inégalités, …), la valeur est inversée afin d'obtenir son image de performance de « santé sociale » et non de « mauvaise santé sociale ». Pour les résultats intermédiaires, une interpolation linéaire est réalisée.
Pondération	**Poids** Que pèse-t-on ? (dimensions, composantes, variables…) **Méthodes de pondérations : qui décide ? Comment ?** (poids factoriels, choix d'experts, consensus sur base d'une consultation (nombre de personnes)…)	Moyenne des 16 indicateurs.
Unité finale de calcul		Indice.
forme mathématique de l'indicateur		Moyenne des 16 indicateurs. Le résultat de l'ISS pour chaque année est donc la moyenne des scores obtenus par tous les indicateurs sur une échelle relative en fonction des meilleurs et des moins bons scores observés sur la période étudiée.

Clé de lecture de l'indicateur	Plus l'indice moyen ISS est élevé, plus la santé sociale est bonne. La comparasion se fait de manière temporelle

I.5. PROPRIETES		
Continuité temporelle / mise à jour	**Etendue de la série chronologique**	1959 à 2008 (pour les Etats-Unis).
	Périodicité (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, …)	Annuelle.
	Homogénéité temporelle (ruptures éventuelles de série)	Pas de rupture.
	Délai de publication	2 ou 3 ans.
Dissémination géographique	**Echelle internationale**	Pas de référence trouvée à ce jour.
	Echelle nationale	Etats-Unis et adaptations dans d'autres pays tels que le Canada ou la France (BIP 40 voir fiche 1.18).
	Echelle régionale	OUI, quelques exemples d'adaptations régionales en France. **1) L'indice de situation sociale régional d'Ile-de-France (ISSR)** Cet indice a été développé par le Conseil régional d'Ile-de-France, via la Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale (Mipes), et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France (IAU-IDF). Ces deux institutions se sont intéressées à élaborer un indice de santé sociale tel qu'il a été développé aux Etats-Unis. L'étude lancée en 2008 a permis de calculer, dans un premier temps, un ISS approché pour la France et la région francilienne, avant d'élaborer, dans un second temps, un indice de situation sociale spécifique. Pour ce dernier, sept thématiques ont été retenues (santé, logement, scolarité, emploi, revenus et minima sociaux, territoire et surendettement). Une trentaine d'indicateurs disponibles ont d'abord été identifiés. Douze d'entre eux ont finalement été choisis.Chaque variable a ensuite fait l'objet d'une normalisation temporelle relative, jugée plus solide sur le plan statistique que la méthode de normalisation utilisée par l'indicateur de santé sociale américain. L'indice de situation sociale régional ainsi obtenu permet de suivre l'évolution annuelle de la situation sociale en Ile-de-France (série 1997-2007). L'évolution globale de l'indice fournit un signal propre à attirer l'attention du grand public, mais ce chiffre peut rapidement être détaillé, ce qui permet d'identifier en un coup d'œil les éléments qui expliquent la tendance générale. **2) L'indicateur régional de santé sociale, moyennant des adaptations méthodologiques (voir fiche 1.20)** **3) Le projet ISBET** (Indicateurs Sociétaux de Bien-Etre territorialisés) est porté par l'ONG PEKEA (Political and Ethical Knowledge on Economic Activities), basée à Rennes. « Ce projet a pour objet de faire le lien, autour de l'élaboration d'indicateurs alternatifs sur le territoire breton, entre les parties prenantes concernées par les politiques territoriales et des chercheurs. Plus précisément, ce projet poursuit quatre objectifs : 1/ un objectif opérationnel : élaborer des indicateurs locaux

		permettant de guider et d'apprécier les politiques publiques; 2/ un objectif citoyen : construire ces indicateurs de façon concertée et participative, puis s'appuyer sur cette expérience pour codifier des procédures permettant de faire travailler ensemble des acteurs dont les intérêts, objectifs et connaissances diffèrent; 3/ un objectif scientifique : réfléchir sur les indicateurs, leur signification et leurs limites, ainsi que sur les procédures et démarches de leur construction; 4/ un objectif transversal : la formation et l'information des citoyens." (Alternatives économiques, Hors-Série Poche n° 48, mars 2011, p. 89)
	Echelle infrarégionale	OUI : en France : Ile de France, Bretagne (projet ISBET – voir fiche dans une autre publication IWEPS – à paraître).
Appréciation du coût (si l'information existe)	**Coût de construction**	Pas d'information trouvée à ce jour.
	Coût de mise à jour	Pas d'information trouvée à ce jour.

I.6. REFERENCES	
Références bibliographiques	Miringoff M., Miringoff M-L, Opdycke S., 1996, « The Growing Gap between Standard Economic Indicators and the Nation's Social Health", Challenge, Juillet-Août. Miringoff M., Miringoff M-L, 1995, "America's social health: the Nation's need to know", Challenge, Fall 1995, pp. 19-24 Miringoff M., Miringoff M-L, 1999, The social health of the nation. How America is really doing, Oxjord University Press, New-York, 245p. Mirigoff M., Miringoff M.-L. And Opdycke S. (1996), "Monitoring the Nation's Social Performance : the Index of Social Health", in Zigler E., Kagan S.L. and Hall N.W. (1996). Children, Families and Government : Preparing for the Twenty-First Century, New-Yok : Cambridge University Press. Fordham Insitute for Innovation in social Policy, 2003, Index of Social Health, Monitoring the social well-being of the nation, Fordham University, Tarrytown, 18p. Boutaud A., 2007, « Les indices synthétiques du PNUD et l'ISS en région Ile de France », IAURIF et Conseil régional Ile de France, sous la direction de Annie Mendez et Iuli Nascimento. Rapport 101 p. Boutaud A. 2009, « Un indice de situation sociale régional (ISSR) pour la région Ile-de-France », IAU Ile-de-France et MIPES – Conseil Régional d'Ile-de-France, 61 p. Boutaud (A.) et Sagot (M.) (2011), « L'indice de situation sociale régional de l'Ile-de-France », dans La richesse autrement, Alternatives économiques, hors-série Poche n°48, mars, pp. 85-86. Gadrey J., Jany-Catrice F. (2007), *Les nouveaux indicateurs de*

	richesse, La Découverte, Coll. Repères, Nouvelle édition. Jany-Catrice (F.) (2011), « L'indicateur régional de santé sociale », dans La richesse autrement, Alternatives économiques, hors-série Poche n°48, mars, pp. 83-85. Jany-Catrice (F.) et Zotti (R.) (2009), « La santé sociale des territoires. Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises », dans Futuribles, n°350, mars, pp. 65-87.
Références sites internet	Site *The Institute for Innovation in Social Policy* : http://iisp.vassar.edu/index.html (page du site consacrée à l'ISS : http://iisp.vassar.edu/ish.html).

I.7. NOTORIETE DE L'INDICATEUR

I.8. COMMENTAIRES
Le choix de cette méthodologie oblige à disposer de données statistiques annuelles sur un nombre suffisamment important d'années (une dizaine d'années au minimum).

I.9. REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/TABLEAUX

Evolution de l'Indice de Santé Sociale (16 variables) des Etats-Unis
Source : Fordham Institute for Innovation in Social Policy (2004)

Source : Boutaud A. 2009, « Un indice de situation sociale régional (ISSR) pour la région Ile-de-France », IAU Ile-de-France et MIPES – Conseil Régional d'Ile-de-France, p. 14

Evolution de l'Indice de Santé Sociale (9 variables) des Etats-Unis
Source : Fordham Institute for Innovation in Social Policy (2003)

Source : Boutaud A. 2009, « Un indice de situation sociale régional (ISSR) pour la région Ile-de-France », IAU Ile-de-France et MIPES – Conseil Régional d'Ile-de-France, p. 15

« La version allégée de l'ISS, composée de 9 variables au lieu de 16, présente l'avantage d'être constituée de données

statistiques dont on dispose depuis la fin des années 1950, ce qui permet d'allonger la période d'observation. On constate alors une progression régulière de l'ISS jusqu'au début des années 1970. Puis l'évolution de l'indice à 9 variables suit sensiblement la même tendance que l'indice composé de 16 variables. Le graphique obtenu devient alors particulièrement frappant, en particulier si on adjoint à la courbe de l'ISS celle du PIB des Etats-Unis sur la même période (en dollars constant, base 50 en 1959). On voit alors apparaître une rupture évidente à partir du début des années 1970 : avant cette date, ISS et PIB semblent devoir évoluer de concert. Mais après 1970, les deux courbes divergent, et tandis que le PIB continue d'augmenter, l'ISS se met soudainement à chuter. » (Boutaud A. (2009), pp. 14-15).

Et Boutaud A. d'ajouter : "Il faut évidemment aborder avec beaucoup de précautions ce graphique. C'est sans nul doute lui qui a participé à la popularité de l'ISS, notamment suite à sa publication dans la revue étasunienne *Challenge*. La forte impression visuelle provoquée par le décrochage entre les deux courbes au début des années 1970 ne doit pas nous faire oublier que les deux indices sont construits de manière totalement différente : ainsi, l'augmentation du PIB peut par exemple se faire de manière plus rapide que celle de l'ISS, sans pour autant que cela soit considéré comme particulièrement problématique – l'ISS – rappelons-le, est « relativement » plafonné à 100, ce qui n'est pas le cas du PIB. Cela étant dit, si le PIB augmente alors que, dans le même temps, l'ISS régresse…on est alors assez légitimement en droit de s'interroger sur la finalité et l'utilité sociale de la croissance économique, ou sur sa qualité ». (Boutaud A. (2009), p. 15).

Indicateur régional de santé sociale français	Fiche N° 1.20	

PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
Concepteur(s)	Florence Jany-Catrice et Rabih Zotti, CLERSE (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques, Université Lille-I).
Année de conception de l'indicateur	2007.
Type (tel que décrit par les auteurs)	Indicateur synthétique multidimensionnel.
Objectif(s) / Fonction(s) (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	• Proposer une vue plus exhaustive et plus multidimensionnelle du progrès social à l'échelle de territoires. • Evaluer la multidimensionnalité de la richesse d'un territoire et la distribution interterritoriale des richesses économiques. • Permettre, par le biais de la production de ces indicateurs multidimensionnels, le débat public sur ce qui est souhaitable en matière de développement humain durable.
Usage(s) (= utilisation effective de l'indicateur)	• **Outil pédagogique** pour éclairer sous un jour nouveau les performances sociales de toutes les régions françaises. • **Outil de comparaison des régions** françaises selon leurs performances sociales. • **Outil de comparaison des évolutions économiques** (à travers le PIB) **et sociales** (à travers l'indicateur de santé sociale) pour chaque région. • **Outil de sensibilisation et d'information** pour alimenter un débat public sur les inégalités et la pauvreté. • **Outil d'aide à la décision publique** en matière de santé sociale.

I.2. CADRAGE CONCEPTUEL	
Fondements théoriques	L'indicateur régional de santé sociale français repose sur une conception de ce qu'est une bonne société, en postulant six conditions de santé sociale : un accès raisonnable et équitable à la consommation ; un accès à des revenus qui ne soient pas assis sur des inégalités insoutenables ; un accès au logement pour tous ; une capacité à défendre les intérêts collectifs des salariés ; un accès au marché du travail ; un accès équitable à ce marché du travail ; et des liens interindividuels et sociaux solides (Jany-Catrice, 2011, p. 85).

I.3. GENESE	
Genèse du projet	1. Les initiatives d'élaboration d'indicateurs de santé sociale, dont fait partie l'indicateur régional de santé sociale français, partent souvent du postulat que le taux de pauvreté monétaire est un indicateur insuffisant pour repérer l'ampleur de la pauvreté, de même que le rapport interdécile pour estimer l'ampleur des inégalités. Ces initiatives portent généralement sur deux types de projets : 1) une amélioration des bases de données traitant généralement de la pauvreté et des inégalités ; 2) des projets territoriaux autour de missions d'information et de débat sur ces questions. 2. Le projet d'un indicateur de santé sociale (ISS) applicable aux régions françaises est inspiré de celui expérimenté par la Région Nord-Pas-de-Calais (baromètre des inégalités et de la pauvreté) qui propose à la fois - un indicateur synthétique des inégalités et de la pauvreté, en s'inspirant du BIP40 du Réseau associatif d'alerte sur les inégalités (RAI) (voir fiche 1.18) ; - un rapport sur les inégalités et la pauvreté, et leurs évolutions, à partir de regards interprétatifs multiples sur les résultats obtenus. Le baromètre avait pour objectif de nourrir le débat politique et citoyen sur les inégalités et la pauvreté dans la région Nord-Pas-de-Calais à partir d'une double entrée, pour tenir compte de la complexité des situations : une vision pluridimensionnelle de la pauvreté et des inégalités, et une vision temporelle de la pauvreté et des inégalités. « A l'issue de ce projet, des débats ont été organisés en groupes de travail dans l'enceinte publique du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, qui réunissaient à la fois des fonctionnaires territoriaux, des producteurs de données sociales locales et des responsables d'organisations de la société civile (Droit au logement, Secours populaire, Secours catholique, etc.), autour de plusieurs objets : d'une part, la production du baromètre régional, ses méthodes, les pondérations choisies, et d'autre part, les interprétations que l'on pouvait faire de la forte progression des inégalités et de la pauvreté dans la région. Ces groupes de travail (regroupant 5 à 20 personnes, selon les dimensions du baromètre, et au total plus de 80 participants) ont fait des suggestions importantes qui constituent la genèse de l'indicateur de santé sociale pour les régions françaises. Les décisions prises ne découlent pas d'un véritable procédé démocratique (pas de vote), mais chaque réunion a fait l'objet d'une retranscription très précise des débats, et les chercheurs ont ensuite retravaillé sur ces discours, débats et controverses. Ces débats ont en particulier mis en évidence l'intérêt collectif d'étudier la santé sociale dans une vision constructive de l'avenir et du regard porté sur les territoires, plutôt que les handicaps sociaux des régions, dans une vision de plaidoyer social. Ils ont également insisté sur l'importance de la comparaison dans la construction de ces nouveaux repères. » (Jany-Catrice et Zotti, 2009, pp. 72-73).

I.4. MODE DE CONSTRUCTION	
Structure de construction	L'indicateur de santé sociale pour les régions françaises reprend les 12 dimensions du baromètre national des inégalités et de la pauvreté (BIP 40 – voir fiche 1.18), auxquelles sont ajoutées deux nouvelles dimensions (lien social et lien interindividuel), dans le but d'enrichir l'indicateur de la dynamique que peuvent créer les relations sociales, expression du patrimoine social, sur la santé sociale. Chaque dimension est résumée par une ou – plus rarement – deux variables, Le choix des variables s'inspire des débats au sein des groupes de travail (voir section « Genèse »).
Identification des composantes (intitulé + nombre) Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines	**I Revenu I** I1. Consommation (taux de surendettement) I2. Inégalités et fiscalité (taux d'impôt de solidarité sur la fortune et montant moyen par ménage imposable) I3. Pauvreté (taux de pauvreté monétaire des moins de 17 ans) I4. Salaires (Rapport D9/D1) **II Travail et emploi** II1. Chômage (taux de chômage et écart du taux de chômage entre femmes et hommes) II2. Conditions de travail (taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt et taux de maladies professionnelles) II3. Précarité (part de l'emploi précaire et taux de travail à temps partiel) II4. Relations professionnelles (taux de conflits au travail) **III Education** III1. Taux des personnes sans diplôme et taux d'accès au baccalauréat **IV Santé** IV1. Espérance de vie à la naissance **V Logement** V1. Part du recours à l'expulsion locative **VI Sécurité physique** VI1. Crimes et délits contre les personnes et les biens pour 100.000 habitants **VII Lien social** VII1. Taux d'adhésion à au moins une association **VIII Lien interindividuel** VIII1 Taux des personnes qui voient au moins une fois par semaine leurs amis et leurs voisins
Principaux types de sources utilisées	Données macrosociales et non individuelles issues de sources diverses : fichiers administratifs, enquêtes ou encore recensements de la population.

Si agrégation		
Traitements préalables		Normalisation comparative territoriale : « Pour chaque variable qui compose l'ISS, la valeur « o » est attribuée à la région qui possède la situation la plus dégradée et la valeur « 100 » à celle qui dispose de la meilleure situation sur l'année observée (ici, 2004). La notation de toutes les autres régions s'effectue par une règle de trois, aussi appelée interpolation linéaire. Pour obtenir l'indicateur synthétique, on calcule la moyenne simple et non pondérée de ces « notes ». Ceci aboutit à la construction d'un indicateur de santé sociale (ISS) comparable entre les régions. » (Jany-Catrice et Zotti, 2009, p. 79).
Pondération	**Poids** **Méthodes de pondérations : qui décide ? Comment ?**	Moyenne des variables (attribution d'un poids égal à chaque variable).
Unité finale de calcul		Indice.
forme mathématique de l'indicateur		Moyenne des variables.
Clé de lecture de l'indicateur		Plus l'indice est élevé, meilleure est la santé sur le plan social.

I.5. PROPRIETES		
Continuité temporelle / mise à jour	**Etendue de la série chronologique**	Calculs effectués pour l'année 2004 pour toutes les régions françaises.
	Périodicité (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, …)	Des mises à jour régulières sont envisagées afin que cet indicateur puisse devenir un indicateur d'évolution de la santé sociale des territoires.
	Homogénéité temporelle (ruptures éventuelles de série)	Sans objet.
	Délai de publication	Sans objet.
Dissémination géographique	**Echelle internationale**	Pas de référence trouvée à ce jour.
	Echelle nationale	OUI, France (voir fiche 1.18 sur le BIP40 et fiche 1.19 sur l'indicateur de santé sociale américain calculé pour la France en 2008
	Echelle régionale	OUI, France 1) Calcul de l'ISS développé par Jany-Catrice et Zotti pour toutes les régions françaises. 2) Calcul d'un ISSR (indice de situation sociale régional) pour la Région Ile-de-France développé par le Conseil régional d'Ile-de-France, via la Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale (Mipes), et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France (IAU-IDF).

		Cet indice a été élaboré sur les bases de celui développé aux Etats-Unis (fiche 1.19). L'étude lancée en 2008 a permis de calculer, dans un premier temps, un ISS approché pour la France et la région francilienne, avant de construire, dans un second temps, un indice de situation sociale spécifique. Pour ce dernier, sept thématiques ont été retenues (santé, logement, scolarité, emploi, revenus et minima sociaux, territoire et surendettement). Une trentaine d'indicateurs disponibles ont d'abord été identifiés, et douze d'entre eux ont finalement été choisis. Chaque variable a ensuite fait l'objet d'une normalisation temporelle relative, jugée plus solide sur le plan statistique que la méthode de normalisation utilisée par l'indicateur de santé sociale américain. L'indice de situation sociale régional ainsi obtenu permet de suivre l'évolution annuelle de la situation sociale en Ile-de-France (série 1997-2007). L'évolution globale de l'indice fournit un signal propre à attirer l'attention du grand public, mais ce chiffre peut rapidement être détaillé, ce qui permet d'identifier en un coup d'œil les éléments qui expliquent la tendance générale. **3) Le projet ISBET** (Indicateurs Sociétaux de Bien-Etre territorialisés) est porté par l'ONG PEKEA (Political and Ethical Knowledge on Economic Activities), basée à Rennes. « Ce projet a pour objet de faire le lien, autour de l'élaboration d'indicateurs alternatifs sur le territoire breton, entre les parties prenantes concernées par les politiques territoriales et des chercheurs. Plus précisément, ce projet poursuit quatre objectifs : 1/ un objectif opérationnel : élaborer des indicateurs locaux permettant de guider et d'apprécier les politiques publiques; 2/ un objectif citoyen : construire ces indicateurs de façon concertée et participative, puis s'appuyer sur cette expérience pour codifier des procédures permettant de faire travailler ensemble des acteurs dont les intérêts, objectifs et connaissances diffèrent; 3/ un objectif scientifique : réfléchir sur les indicateurs, leur signification et leurs limites, ainsi que sur les procédures et démarches de leur construction; 4/ un objectif transversal : la formation et l'information des citoyens." (Alternatives économiques, Hors-Série Poche n° 48, mars 2011, p. 89)
	Echelle infrarégionale	OUI, expériences en cours en France - Projets développés en Ile-de-France par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) ; - Projet ISBET (Indicateurs sociétaux de bien être territorialisés) en Bretagne ; - 'BIP40 approché' de la ville de Marseille.
Appréciation du coût (si l'information existe)	**Coût de construction**	Pas d'information trouvée à ce jour.
	Coût de mise à jour	Pas d'information trouvée à ce jour.

I.6. REFERENCES	
Références bibliographiques	Jany-Catrice (F.) (2011), « L'indicateur régional de santé sociale », dans La richesse autrement, Alternatives économiques, hors-série Poche n°48, mars, pp. 83-85. Jany-Catrice (F.) et Zotti (R.) (2009), « La santé sociale des territoires. Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises », dans Futuribles, n°350, mars, pp. 65-87. Jany-Catrice (F.) (sous la dir. De), Kampelmann (S.) et Gonçalves (R.) (2007), « Inégalités et pauvreté dans la région Nord-Pas-de-Calais. Baromètres », rapport pour le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, Lille, 250 p. Boutaud (A.) (2007), Les indices synthétiques du PNUD : IDH, IPH, IPF en région Ile-de-France. ISS : l'indice de santé sociale, IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France), Paris, novembre, 101 p. Boutaud (A.) (en coll.) (2009) « Un indice de situation sociale régional (ISSR) pour la Région Ile-de-France », IAU idF – MIPES, juin, 61 p. Boutaud (A.) et Sagot (M.) (2011), « L'indice de situation sociale régional de l'Ile-de-France », dans La richesse autrement, Alternatives économiques, hors-série Poche n°48, mars, pp. 85-86.
Références sites internet	Sur le site de Institut pour le développement de l'information économique et sociale (IDIES), un article intitulé « Les régions françaises face à leur santé sociale » : http://www.idies.org/index.php?post/Les-regions-francaises-face-a-leur-sante-sociale **Site internet de l'indicateur BIP40 :** http://www.Bip40.org

I.7. NOTORIETE DE L'INDICATEUR

I.8. COMMENTAIRES

I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

Graphique 1. Le PIB par tête.

Graphique 2. L'indicateur de santé sociale (ISS) par région française

Lecture : plus le PIB par tête est élevé, Lecture : plus l'ISS est élevé,
plus les surfaces sont claires plus les surfaces sont claires

« On observe, à la lecture des graphiques, très peu de corrélations dans la répartition spatiale de la santé sociale quand on la compare à celle du PIB/tête: les régions économiquement riches se situent plutôt dans le centre et dans l'est et le sud est, tandis que les régions ayant une bonne santé sociale se situent plutôt dans le grand ouest français. Ensuite, les régions Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur (qui comptent à elles trois 18,5% de la population française) présentent les santés sociales les plus précaires (graphique 2). Et c'est le Limousin qui bénéficie, de loin, de la santé sociale la plus favorable »

Source :

Jany-Catrice (F.) et Zotti (R.) (2008) « Les régions françaises face à leur santé sociale ». Contribution au débat, IDIES – Institut pour le développement de l'information économique et sociale, téléchargeable à l'adresse : http://www.idies.org/index.php?post/Les-regions-francaises-face-a-leur-sante-sociale **(article mis en ligne le 28 mai 2008)**

Graphique 3. L'absence de lien entre PIB/tête et ISS

Le graphique 3 montre qu'il n'y a aucune corrélation entre le PIB/tête et l'ISS : (R^2= 0,000). « Autrement dit, un PIB par habitant plus élevé ne rime certainement pas, dans les régions françaises, avec meilleure santé sociale. »

Source :

Jany-Catrice (F.) et Zotti (R.) (2009), « La santé sociale des territoires. Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises », dans Futuribles, n°350, mars, pp. 82-83.

Taux de sécurité démarchandisée (TSD) [dénommé Taux de Sécurité des Revenus (TSR) dans Alternative économique Poche Hors série N°48. Mars 2011]	Fiche N°1.21

PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
Concepteur(s)	**Georges Menahem,** Directeur de recherche au CNRS-CEPN, Université Paris 13 et chercheur à l'IRDES - France Note : cette fiche est construite sur la base des publications de Georges Menahem qui traitent du « taux de sécurité démarchandisée » (TSD). Cette même notion a pris le nom de « Taux de Sécurité des Revenus » (TSR) à l'occasion de la publication d'un article dans la revue Alternative économique (2011), Hors série Poche n°48, mars 2011.
Année de conception de l'indicateur	2007 pour la version présentée ici (Menahem, 2007) et 2005 pour la mouture précédente (Menahem, Cherilova, 2005).
Type (tel que décrit par les auteurs)	Selon l'auteur-concepteur, **le Taux de sécurité démarchandisée (TSD) est** un indicateur **relatif** et **différentiel**. (Il fait la somme des revenus issus de droits sociaux (…) et les divise par un dénominateur représentant le niveau de vie moyen (…) déduction faite de l'insécurité subie par les ménages en situation de pauvreté) (Voir Menahem G., 2007, in revue OFCE).
Objectif(s) / Fonction(s) (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	- L'objectif poursuivi est la construction d'un concept permettant d'approcher la sécurité protégeant les populations du risque de ne pas disposer de revenus suffisants en raison, par exemple, des aléas de l'existence tels que le chômage, les accidents, les maladies ou les handicaps. - L'indicateur ainsi construit permet de différencier, dans différents pays et territoires, les résultats des protections sociales assurées aux citoyens, contre les problèmes découlant des aléas de l'existence. - Se fondant sur une approche économique et globale, [le TSD] vise à dépasser les limites d'indicateurs antérieurs afin de : « 1° pouvoir comparer les performances relatives de différents Etats sociaux en matière de lutte contre l'insécurité économique des populations, « 2° analyser les rôles des différents facteurs de risque, « 3° simuler l'action des diverses politiques sociales sur la sécurité. » (Menahem G., 2007 – in RISS) Note de Menahem *G., 2007, in RISS :* « Le développement de nombreuses institutions publiques contribuant à « démarchandiser » la sécurité (notamment en donnant accès à des revenus garantis et indépendants des marchés) a rendu de plus en plus utile de **pouvoir disposer de concepts et d'outils statistiques permettant d'évaluer les**

	conséquences des politiques sociales en matière de sécurité ou d'insécurité des populations. (…) »
Usage(s) (= utilisation effective de l'indicateur)	✓ **Outil d'analyse des politiques sociales, d'évaluation et de simulation des systèmes de protection sociale** Le TSD est un instrument qui permet d'évaluer (le maintien et le développement de) la sécurité des revenus garantis et indépendants des marchés (d'où l'appellation de sécurité 'démarchandisée') En d'autres mots, il permet l'évaluation de la sécurité économique des populations, celle qui garantit contre le risque de devenir pauvre du fait de la perte ou de l'insuffisance des revenus.

I.2. CADRAGE CONCEPTUEL	
Fondements théoriques	Menahem écrit (Menahem G, 2007, in revue OFCE) « Selon tout un courant de pensée, les prestations sociales et les dépenses associées seraient excessives (…) dans de nombreux (…) pays européens. Au niveau théorique, l'existence d'un supposé « optimum de taxation » définirait un niveau de pression fiscale limite au-delà [duquel] (…) le rendement de l'impôt diminuerait. L'effet dissuasif sur l'offre de travail l'emporterait alors sur l'effet de la hausse du niveau de taxation. En pratique, plus les charges sociales augmenteraient, plus les prix de revient des entreprises s'alourdiraient, ce qui diminuerait leur compétitivité, limiterait leur capacité à vendre leurs productions et donc réduirait les possibilités de croissance. (…) « Un autre courant de pensée adopte un point de vue allant au-delà du souci de l'équilibre des comptes des entreprises et de l'État : privilégiant une approche macroéconomique d'inspiration keynésienne, il est conduit à prendre davantage en compte la préoccupation du bien-être des populations et de la demande qui en résulte. « Selon cette approche, les prestations sociales apparaissent plus comme un élément structurel des ressources des individus et des ménages, lequel découlerait d'un « compromis institutionnalisé » entre les acteurs sociaux (André, 1995). Par là, les institutions de la Sécurité sociale pourraient être considérées comme un stimulant important de l'activité économique du fait qu'elles contribuent directement à l'alimentation de la demande finale à l'économie (Delorme; André, 1983).(…)« Ce faisant, les diverses prestations sociales apportent des éléments essentiels à la cohésion sociale en permettant à chacun de se sentir aidé et secouru contre les conséquences aléatoires des accidents de la vie quotidienne. Et nous savons que la cohésion d'un peuple est un des facteurs qui contribuent à la qualité de son travail, donc à sa productivité et, en définitive, à la croissance. » « [Menahem a le souci] de développer une méthode qui permette de faire le choix entre ces deux types différents d'interprétation des contributions des prestations sociales à la santé de l'économie. (…) »

I.3. GENESE	
Genèse du projet	« [Dans un premier temps, Menahem se propose d'] analyser en quoi les garanties et ressources apportées par l'État social contribuent à la sécurité économique des ressortissants de son territoire et, en particulier, en quoi elles les protègent contre le risque de ne pas disposer de revenus suffisants. » Ce qui conduit Menahem « à définir, à la suite de Esping-Andersen (1990), des ressources « démarchandisées », à savoir indépendantes des aléas du marché et des choix des entreprises, puis à construire un « taux de sécurité démarchandisée » afin de synthétiser protection contre la pauvreté et sécurité économique. « [Dans un deuxième temps, il cherche à analyser les variations de ce taux dans vingt pays européens. L'observation de la diversité des liens entre prestations sociales et sécurité économique [débouche] sur la caractérisation [de groupes de pays] (…) selon le niveau de leurs prestations et celui des sécurités qu'ils procurent. « [Enfin, Menahem repart du] constat de la diversité des relations entre sécurité et niveaux de productivité, d'un coté, et entre sécurité et niveaux de vie, d'un autre coté (…) [pour] proposer quelques conclusions concernant les contributions des prestations sociales à la production, à sa croissance et à la société plus généralement. » (Menahem G, 2007, in revue OFCE).

I.4. MODE DE CONSTRUCTION	
Structure de construction	1. **Règles et conventions sous-tendant la construction de l'indicateur TSD** Deux principes sont à la base de la construction de l'indicateur TSD, et trois conventions, à caractère normatif, permettent l'application pratique de ces principes. 1.1. Deux principes : 1.1.1. **La sécurité** doit être **définie d'une manière relative**, **comme *un rapport***, afin de se référer au niveau de vie de la population environnante par rapport auquel un individu définit les besoins qu'il considère comme allant de soi. 1.1.2. **Le sentiment de sécurité** est considéré **comme *une différence***: différence **entre le flux des sécurités associées aux** diverses **ressources indépendantes du marché** dont il bénéficie, d'un coté, **et le sentiment d'insécurité qui correspond aux manques** dont il peut souffrir quand il veut se nourrir, se loger, se chauffer ou se vêtir, d'un autre côté. 1.2. Trois types de conventions : 1.2.1. **Les ressources concernées**. Il faut d'abord apprécier l'importance des ressources **non associées directement à des échanges marchands** et permettant, soit de suppléer à l'absence de rémunérations du travail, soit de compléter les salaires et revenus issus de l'activité professionnelle. 1.2.2. **La base de comparaison**. Il s'agit également de **définir une référence par rapport à laquelle les habitants d'un territoire donné estiment leur**

niveau de vie et leurs besoins. Menahem a retenu comme référence le revenu moyen des personnes ayant un emploi dans le pays.

1.2.3. **La pénalisation causée par l'insécurité économique**. Une fois estimé le flux des sécurités positives (ressources), il faut **évaluer l'importance de l'insécurité économique qui peut en minorer ou annuler le bénéfice**.

« Afin de prendre en compte l'insécurité économique première des personnes n'ayant pas les moyens de s'assurer les sécurités primordiales que sont les capacités à se nourrir, se loger, se chauffer et se vêtir, nous avons considéré que les ménages qui n'ont plus de sécurité sont ceux dont les ressources par tête sont inférieures ou égales au seuil de pauvreté dans le territoire considéré : plus précisément, leur sécurité économique est d'un niveau d'autant plus négatif que leurs revenus sont plus inférieurs au seuil de pauvreté, soit 60 % du revenu médian du pays selon les conventions d'Eurostat. Plusieurs outils mathématiques peuvent permettre de traduire cette convention. Nous avons choisi un moyen particulièrement simple : nous avons considéré que tous les adultes vivant dans un ménage pauvre (soit ne disposant pas de 60 % du revenu médian) sont pénalisés par une insécurité négative valant 60 % du revenu de référence, à savoir 60 % du revenu disponible moyen des actifs ayant un emploi laquelle est déduite de leurs autres revenus démarchandisés. »

[Menahem G, 2007, in revue OFCE].

2. Calcul du TSD

2.1. Approche macroéconomique

Le taux de sécurité démarchandisée ou TSD, est un ratio qui met en relation trois termes : il évalue un numérateur, *la somme des ressources de sécurité démarchandisée*, relativement à un dénominateur, *le revenu disponible moyen des actifs en emploi,* et il en soustrait une évaluation de *l'insécurité économique*.

2.2. Approche macroéconomique partiellement désagrégée

Il s'agit d'une formule équivalente à la version ci-dessus dans laquelle une désagrégation partielle a été réalisée en décomposant la population adulte en trois catégories selon le type des revenus démarchandisés perçus.

Ces catégories sont :

- les individus qui touchent des revenus de remplacement (indemnités de chômage, d'invalidité, retraites et 'pensions de réversion') ;
- ceux qui touchent les aides et indemnités de lutte contre l'exclusion (minima sociaux du type RMI, minimum vieillesse et autres indemnités dites « de solidarité ») ;
- l'ensemble de la population (en emploi ou sans emploi) qui perçoit les revenus indirects correspondant aux remboursements des frais de maladie, allocations familiales et autres aides au logement.

	3. Formule synthétique du taux de sécurité démarchandisée (TSD) TSD = TRD – TIE Où TRD est le taux de ressources démarchandisées (en %) et TIE est le taux d'insécurité économique (en %). L'explicitation des différentes composantes de cette formule est abordée au point suivant ci-dessous.
Identification des composantes (intitulé + nombre) Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines	**Les deux composantes du TSD sont** : **I. le Taux de ressources démarchandisées (TRD)** qui se calcule à partir des éléments suivants : I.1 les ressources liées aux revenus de « remplacement » (retraite, chômage) ; I.2 les ressources liées aux « remboursements et aides » (frais maladie, allocations familiales, aides au logement non liées à l'exclusion sociale) et la part de la population qui en bénéficie ; I.3 les ressources liées aux « aides et indemnités contre l'exclusion sociale » (RMI, aides sociales, aides au logement) et la part de la population qui en bénéficie ; I.4 le revenu disponible moyen des actifs ayant un emploi **II. le Taux d'insécurité économique (TIE)** qui se calcule à partir des éléments suivants : II.1 le revenu disponible moyen des actifs ayant un emploi et II.2 la part de la population pauvre (personnes vivant dans des ménages en-dessous du seuil de pauvreté fixé à 60% du revenu médian).
Principaux types de sources utilisées	Sur base des informations recueillies à ce jour, deux sources ont été exploitées pour calculer les TSD de différents pays 1. La base de données d'EUROSTAT La base de données d'Eurostat a été utilisée pour calculer les TSD de pays membres de l'Union européenne. Les données utilisées sont celles relatives aux prestations sociales des différents pays. Elles sont répertoriées selon la nomenclature SESPROS d'Eurostat qui classe les prestations sociales au sein des huit catégories de fonction suivantes: 1. Maladie / Soins de santé 2. Invalidité 3. Vieillesse 4. Survie 5. Famille / enfants 6. Chômage 7. Logement 8. Exclusion sociale non classée ailleurs 2. La base de données LIS La base de données LIS (Luxembourg Income Study) reprend des données d'autres pays dans le monde que ceux de l'Union européenne. L'harmonisation des données de la base est faite a

		posteriori. Note : « LIS, formerly known as The Luxembourg Income Study, is a data archive and research center dedicated to cross-national analysis. LIS is home to two databases, the *Luxembourg Income Study Database*, and the *Luxembourg Wealth Study Database*. » (Extrait, le 26 juillet 2011, du site officiel de « LIS Cross-National Data Center in Luxembourg » à l'adresse http://www.lisdatacenter.org/about-lis/) « The Luxembourg Income Study has made comparable nearly 200 microdata sets that contain comprehensive measures of income, employment and household characteristics for nearly 40 countries. The countries include: Australia, Austria, Belgium, Brazil, Canada, Colombia, the Czech Republic, Denmark, Estonia, Finland, France, Germany, Greece, Guatemala, Hungary, Ireland, Israel, Italy, Korea, Luxembourg, Mexico, the Netherlands, Norway, Peru, Poland, Romania, Russia, the Slovak Republic, Slovenia, Spain, Sweden, Switzerland, Taiwan, the United Kingdom, the United States, and Uruguay. » (Extrait le 26 juillet 2011 à l'adresse : « http://www.lisproject.org/workshop.htm »)
Si agrégation		
Traitements préalables		Pas de traitement préalable
Pondération	**Poids** **Méthodes de pondérations : qui décide ? Comment ?** (poids factoriels, choix d'experts, consensus sur base d'une consultation (nombre de personnes)…)	Pas de pondération spécifique au-delà de l'agrégation monétaire
Unité finale de calcul		Il s'agit d'un taux => expression en %
forme mathématique de l'indicateur		Modèle de type additif ✓ La formule synthétique du TSD s'écrit de la façon suivante : **TSD = TRD – TIE** Où TRD est le taux de ressources démarchandisées (en %) et TIE est le taux d'insécurité économique (en %) ✓ La formule de calcul du TSD peut, à un niveau macroéconomique, être écrite de la façon suivante : $\boldsymbol{TSD} = \frac{Revenus\ de\ remplacement + Remboursements + Aides\ \&\ indemnités\ cont}{Population\ adulte * Revenu\ disponible\ moyen\ des\ actifs\ ayant\ un}$ *- TIE* Où TIE est le Taux d'insécurité économique associée aux personnes vivant dans des ménages en dessous du seuil de pauvreté ; sa formule s'écrit de la façon suivante :

	$TIE = \frac{Population\ pauvre}{Population\ adulte} * \frac{60\% * Revenu\ disponible\ moyen\ actifs\ en\ emploi}{Revenu\ disponible\ moyen\ actifs\ en\ emploi}$ ✓ La formule de calcul adaptée dans le cadre de l'approche macroéconomique partiellement désagrégée peut s'écrire de la façon suivante : $\mathbf{TSD} = \%\ \text{retraités} + \text{chômeurs \& invalides} * \frac{Revenus\ de\ remplacement\ (retraites\ \&\ allocations)}{Revenu\ disponible\ moyen\ des\ actifs\ en\ emploi}$ $+ \%\ \text{Pauvres \&}\ exclus * \frac{Aides\ \&\ indemnités\ moyennes\ contre\ l'exclusion)}{Revenu\ disponible\ moyen\ des\ actifs\ en\ emploi}$ $+ 100\%\ \text{population} * \frac{Remboursements\ frais\ maladies, allocations\ familiale}{Revenu\ disponible\ moyen\ des\ actifs\ en\ emploi}$ $- \%\ \text{population pauvre} * \frac{60\% * Revenu\ disponible\ moyen\ actifs\ en\ emploi}{Revenu\ disponible\ moyen\ des\ actifs\ en\ emploi}$
Clé de lecture de l'indicateur	Plus le TSD est élevé, plus la garantie, sur le plan économique, contre le risque de devenir pauvre du fait de la perte ou de l'insuffisance des revenus, est élevée. Un accroissement du TSD indique une amélioration de cette garantie par rapport à la situation initiale. Le lecteur est invité à utiliser cette clé de lecture en consultant les graphiques et tableaux proposés dans la section I.9 de cette fiche.

I.5. PROPRIETES		
Continuité temporelle / mise à jour	**Etendue de la série chronologique**	- **Série de 1995 à 2003** à partir de la base de données **d'EUROSTAT** disponible en 2006 (Voir graphiques et tableau exploitant cette série au point I.9.1 de la section I.9. de cette fiche). - A partir des données disponibles en 2007 dans la base « LIS», Georges Menahem a comparé les TSD de 24 pays (Voir graphiques et tableau exploitant les données disponibles au point I.9.2 de la section I.9 de cette fiche). Pour les calculs, ce sont des données de 1999 qui ont été utilisées pour 3 pays, des données de 2000 pour 19 autres pays et de 2001 pour les 2 pays restants (voir Menahem, G.; 2008)
	Périodicité (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans…)	Publication ponctuelle
	Homogénéité temporelle (ruptures éventuelles de série)	L'information sur les ruptures éventuelles de série n'apparaît pas explicitement dans les documents consultés à ce jour.

	Délai de publication	Non applicable
Dissémination géographique	**Echelle internationale**	Georges Menahem a calculé le TSD pour plusieurs pays : - au niveau des pays de l'Union Européenne avec la base de données d'EUROSTAT. (Voir Menahem G., 2007, in revue OFCE et Menahem G., 2007, in RISS) - pour des pays européens et d'autres pays dans le monde avec la base de données LIS (Luxembourg Income Study) (Voir Menahem G., 2008.
	Echelle nationale	NON. Pas de référence trouvée à ce jour.
	Echelle régionale	NON. Pas de référence trouvée à ce jour.
	Echelle infrarégionale	NON. Pas de référence trouvée à ce jour.
Appréciation du coût (si l'information existe)	**Coût de construction**	Pas d'information trouvée à ce jour.
	Coût de mise à jour	Pas d'information trouvée à ce jour.

I.6. REFERENCES	
Références bibliographiques	• Documents de référence : 1) Menahem G, 2007 « Prestations sociales, sécurité économique et croissance en Europe », in Revue de l'OFCE, N°103, Paris, pp.291-322. 2) Menahem G, 2007 « Le taux de sécurité démarchandisée : un outil d'évaluation des systèmes de protection sociale européens », in Revue Internationale de Sécurité Sociale (RISS), Genève, Vol. 60, Issue 4, pp. 73-110. 3) Menahem G. et Cherilova V., 2005 : Inégalités de sécurité économique et aide à la famille dans l'Union Européenne », in Recherches et Prévisions, n°79, mars 2005, Paris, pp.83-98. 4) Menahem G., 2008 « How can the decommodified security ratio assess social protection systems ? » In Papeles de Trabajo N°11/08 del Instituto de Estudios Fiscales del Ministerio de Economía y Hacienda (España). Remarque : cet article n'a pas été publié dans une revue à un comité de lecture.) 5) André C., 1995, « Etat-providence et compromis institutionnalisés. Des origines à la crise contemporaine », in Boyer R. et Saillard Y. (éd. 1995), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Paris : La Découverte, pp. 144-161. 6) Delorme R. et André C., 1983, « L'Etat et l'économie », Paris, Seuil. 7) Esping-Andersen G., 1990, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge : Polity Press, Trad. : *Les trois mondes de l'Etat-providence*, PUF, Paris, 1996. • Autres documents consultés : 8) Manuel SESPROS, Eurostat, 2008 (disponible à l'adresse

	http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/statmanuals/files/KS-RA-07-027-FR.pdf)
Références sites internet	/

I.7. NOTORIETE DE L'INDICATEUR

I.8. COMMENTAIRES

I.9. REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

I.9.1 Les taux de sécurité démarchandisée (TSD) calculés à partir des données d'EUROSTAT

I.9.1.1 : Graphiques

Graphique 1 : **Les niveaux du taux de sécurité démarchandisée dans 20 pays européens en 2002**

Source : Eurostat 2006

Lecture : le TSD net de l'insécurité de 2,9 % de la Lituanie est égal à la différence entre ses faibles ressources de sécurité (13,1%) et sa forte insécurité économique (- 10,2%). Au Royaume-Uni, la forte insécurité (- 10,8 %) est compensée par d'importantes ressources de sécurité (23,9 %), d'où un TSD de 13,1% quatre fois supérieur à celui de la Lithuanie.

Graphique 2 : **Les trois grandes ressources de sécurité et l'insécurité économique entrant dans le taux de sécurité démarchandisée dans 20 pays européens en 2002**

Source : Eurostat 2006

Lecture : Ce deuxième graphique explicite les éléments positifs et négatifs entrant dans la composition de la sécurité démarchandisée. Ainsi, en Espagne en 2002, le TSD n'est que de 4,9 % du revenu disponible moyen des actifs ayant un emploi (soit la somme des sécurités retraite, chômage 9,2 %, maladie et invalidité 6,4 %, aide aux familles et aux démunis 0,7 %, moins l'insécurité 11,4 %). En revanche, elle s'élève en Norvège à 27,9 % du revenu de référence moyen, soit cinq fois plus à la même date (avec respectivement les sécurités 10,2 % + 17,9 % + 5,8 %, moins l'insécurité 6 %).

Les deux graphiques ci-dessus sont extraits de MENAHEM G., 2007, in RISS

I.9.1.2 : Tableau

Tableau 1 – **Les quatre composantes du taux de sécurité démarchandisée dans 20 pays européens en 2002**

	Taux d'insécurité économique	Remplacement *Retraite Chômage*	Remboursement *Maladie invalidité*	Famille *Logement Exclusion*	TSD
Pays du Nord					
Norvège	-6,0 %	10,2 %	17,9 %	5,8 %	27,9 %
Suède	-6,6 %	14,2 %	14,7 %	5,5 %	27,8 %
Pays-Bas	-6,6 %	15,4 %	14,7 %	4,2 %	27,7 %
Danemark	-6,6 %	12,5 %	11,4 %	7,8 %	25,1 %
Finlande	-6,6 %	12,2 %	11,5 %	5,1 %	22,2 %
Pays intermédiaires					
Autriche	-7,5 %	15,1 %	10,3 %	4,1 %	22,0 %
France	-7,2 %	13,0 %	9,4 %	4,0 %	19,3 %
Allemagne	-9,0 %	13,5 %	10,1 %	4,0 %	18,5 %
Tchéquie	-4,8 %	9,9 %	10,0 %	2,7 %	17,8 %
Belgique	-8,4 %	13,1 %	8,5 %	2,8 %	16,1 %
Royaume-Uni	-10,8 %	10,8 %	9,4 %	3,7 %	13,1 %
Pays du Sud					
Portugal	-12,0 %	11,1 %	10,0 %	2,0 %	11,1 %
Italie	-11,4 %	12,7 %	7,0 %	1,0 %	9,3 %
Grèce	-12,3 %	11,2 %	6,4 %	2,5 %	7,8 %
Espagne	-11,4 %	9,2 %	6,4 %	0,7 %	4,9 %
Pays de l'Europe centrale					
Pologne	-10,2 %	9,9 %	5,6 %	0,9 %	6,1 %
Lettonie	-9,6 %	8,5 %	4,3 %	1,8 %	5,1 %
Slovaquie	-12,6 %	7,1 %	7,5 %	2,6 %	4,6 %
Estonie	-10,8 %	6,5 %	6,1 %	2,3 %	4,0 %
Lituanie	-10,2 %	6,2 %	5,2 %	1,6 %	2,9 %

Eurostat 2006

Le tableau ci-dessus est extrait de MENAHEM G., 2007, in RISS

I.9.2 Les taux de sécurité démarchandisée (TSD) calculés à partir des données du LIS

I.9.2.1 Graphiques

Figure 1

LEVELS OF DECOMMODIFIED SECURITY IN 24 COUNTRIES IN 1999-2001

Source: LIS Wave V, 1999-2001.

Note: The negative net decommodified security ratio of –1 per cent for the United States is the difference between its low level of security-enhancing resources (13.3 per cent) and its high economic insecurity (–14.3 per cent). But in the Canada, the still high insecurity (–11.3 per cent) is offset by the sizeable security-enhancing resources (20.2 per cent), so its DSR is 8.8 per cent, eight times that of Russia (1.1 per cent).

Figure 2

THE THREE MAIN FACTORS FOR ECONOMIC SECURITY AND INSECURITY MAKING UP THE DECOMMODIFIED SECURITY RATIO IN 24 COUNTRIES IN 1999-2001

EIR: Economic insecurity ratio - **DSR**: Decommodified Security Ratio

Source: LIS Wave V, 1999-2001.

Note: This figure shows the positive and negative factors which determine decommodified security. Thus, in Spain in 2000, the DSR is just 6.2 per cent of the mean disposable income of persons in employment, i.e. the sum of securities for retirement and unemployment (15.2 per cent), sickness and disability (2.1 per cent), benefits to families and disadvantaged persons (1.4 per cent), and less insecurity (-12.5 per cent). By contrast, in Sweden in 2000, the DSR is 27.9 per cent of the mean reference income, or four times higher in that same year (with, respectively, securities of 21.4 per cent + 8.9 per cent + 4.9 per cent, less insecurity of 7.4 per cent).

Ces deux graphiques sont extraits de « Menahem G., 2008, in Papeles de Trabajo »

I.9.2.1 Tableau

Table 1

THE FIVE COMPONENTS OF THE DECOMMODIFIED SECURITY RATIO IN 20 EUROPEAN COUNTRIES IN 2000 (%)

LIS wave V (1999-2000-2001)	EIR population < 60% Median Income	DSR "unemployment benefit, retirement, widows"	DSR "medical reimbursement, disability"	DSR "family, accommodation social exclusion"	Raw Decommodified Security Ressources	Net Decommodified Security Ratio	Rank net DSR
European countries of the North							
Sweden	-7,4%	21,4%	8,9%	4,9%	35,3%	27,9%	1
Finland	-7,4%	19,0%	5,6%	6,4%	31,0%	23,5%	2
Denmark	-7,8%	18,9%	6,2%	5,2%	30,3%	22,5%	3
Netherlands 1999	-6,6%	20,1%	4,5%	3,8%	28,4%	21,8%	4
Norway	-7,4%	14,1%	6,1%	3,7%	23,9%	16,5%	10
European Continental countries							
France	-8,2%	21,7%	1,5%	4,8%	28,0%	19,8%	5
Germany	-8,0%	20,1%	2,3%	4,1%	26,5%	18,5%	6
Slovenia 1999	-8,5%	23,0%	1,3%	2,4%	26,7%	18,2%	7
Austria	-8,1%	18,7%	2,5%	4,7%	25,9%	17,9%	8
Luxembourg	-7,5%	16,7%	3,0%	4,5%	24,2%	16,7%	9
Switzerland	-8,1%	17,4%	0,7%	2,3%	20,5%	12,4%	11
Belgium	-9,7%	17,0%	1,1%	3,3%	21,3%	11,6%	12
European countries of the South							
Italy	-12,0%	20,3%	1,6%	0,9%	22,8%	10,8%	13
Greece	-12,8%	17,9%	0,8%	0,5%	19,2%	6,4%	17
Spain	-12,5%	15,2%	2,1%	1,4%	18,7%	6,2%	18
Liberal countries							
Canada	-11,3%	16,1%	1,4%	2,6%	20,2%	8,8%	14
UK 1999	-12,7%	12,2%	2,8%	6,0%	21,0%	8,3%	15
Israel 2001	-14,1%	13,4%	3,8%	3,9%	21,2%	7,1%	16
Australia 2001	-12,9%	8,6%	2,8%	3,3%	14,8%	1,8%	19
Ireland	-13,5%	7,6%	1,9%	5,6%	15,2%	1,7%	20
Russia	-15,3%	13,3%	1,7%	1,5%	16,5%	1,1%	21
United States	-14,3%	10,4%	1,2%	1,7%	13,3%	-1,0%	22
Developing countries							
Taiwan	-9,4%	4,9%	0,0%	1,7%	6,6%	-2,8%	23
Mexico	-16,8%	4,9%	0,7%	0,0%	5,6%	-11,2%	24

Source: Luxembourg Income Survey Wave V (1999-2000-2001).

Ce tableau est extrait de « Menahem G., 2008, In Papeles de Trabajo »

Indice de déprivation matérielle	Fiche N°1.22	

PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
Concepteur(s)	Eurostat, sur la base de travaux de l'IWEPS.
Année de conception de l'indicateur	2009.
Type (tel que décrit par les auteurs)	Indicateur composite.
Objectif(s) / Fonction(s) (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	Compléter l'approche monétaire relative de la pauvreté par des indicateurs qui illustrent les différences de niveaux de vie au sein de l'Union européenne et qui portent sur les conditions de vie des personnes.
Usage(s) (= utilisation effective de l'indicateur)	**Outil de pilotage et d'évaluation des politiques publiques** : l'indice de déprivation matérielle est un indicateur cible de la stratégie européenne 2020. Il est également utilisé par les Etats-membres et la Commission européenne dans les Rapports nationaux sur l'inclusion sociale. **Outil de connaissance et d'analyse** (approche de la pauvreté basée sur les conditions de vie).

I.2. CADRAGE CONCEPTUEL	
Fondements théoriques	La déprivation matérielle est définie comme l'incapacité de posséder les biens et services et/ou de se livrer à des activités considérées comme ordinaires dans la société où l'on vit et/ou perçues comme des nécessités. Il importe de préciser que ces indicateurs de déprivation ne sont pas des indicateurs de « style de vie » mais bien des indicateurs d'accès. Ainsi, par exemple, une personne qui n'a pas de télévision parce qu'elle ne souhaite pas en avoir n'est pas « déprivée » au sens de cet indicateur. La déprivation matérielle est définie sur la base de 9 items. Ces items répondent aux prérequis suivants (Guio 2009) : Chaque item doit : (1) Refléter le manque par rapport à un style de vie commun à la majorité de la population dans l'Union européenne et dans une grande partie de ses Etats-membres; (2) Avoir le même contenu informationnel dans les différents pays, et ne pas porter sur un contexte "national" (afin de permettre les

	comparaisons internationales) ; (3) Permettre les comparaisons à travers le temps ; (4) Répondre aux changements de niveau de vie des personnes.
I.3. GENESE	
Genèse du projet	Dans la liste initiale des indicateurs communs européens d'inclusion sociale adoptés par le Conseil européen de Laeken en décembre 2001 (sous Présidence belge), la pauvreté était essentiellement appréhendée par des indicateurs de pauvreté monétaire relative qui ne révèlent qu'une partie de la situation. En effet, si certains « nouveaux » et « anciens » Etats membres de l'Union affichent des résultats très similaires au regard de l'exposition au risque de pauvreté, les conditions de vie peuvent être très différentes entre ces pays. Il convenait donc de compléter l'approche relative par des indicateurs qui illustrent les différences de niveaux de vie au sein de l'Union. C'est pour cette raison que, depuis 2009, la liste d'indicateurs communs inclut des mesures de « déprivation matérielle ».

I.4. MODE DE CONSTRUCTION	
Structure de construction	Les indicateurs de déprivation matérielle se basent sur 9 items disponibles dans l'enquête EU-SILC – le ménage a-t-il ou non la capacité financière : * de faire face à des dépenses imprévues ? * de manger tous les deux jours un repas comprenant des protéines ? * de chauffer correctement son logement ? * de partir une semaine par an en vacances ? * d'éviter les arriérés de crédit, de loyer et de paiement ? * de disposer (si désiré) d'une voiture ? * de disposer (si désiré) d'une télévision ? * de disposer (si désiré) d'un téléphone ? * de disposer (si désiré) d'une machine à laver ? A partir de ces items, un score de déprivation est calculé pour chaque ménage comme la simple somme des désavantages auxquels le ménage est confronté ; il est ensuite attribué à l'ensemble des membres du ménage. Ce score varie entre 0 (absence totale de désavantages) et 9 (cumul de tous les désavantages).
Identification des composantes (intitulé + nombre) Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines	9 items : I.1 incapacité financière de faire face à des dépenses imprévues ? I.2 incapacité financière de manger tous les deux jours un repas comprenant des protéines ? I.3 incapacité financière de chauffer correctement son logement ? I.4 incapacité financière de partir une semaine par an en vacances ? I.5 incapacité financière d'éviter les arriérés de crédit, de loyer et de paiement ? I.6 incapacité financière de disposer (si désiré) d'une voiture ? I.7 incapacité financière de disposer (si désiré) d'une télévision ?

		I.8 incapacité financière de disposer (si désiré) d'un téléphone ? I.9 incapacité financière de disposer (si désiré) d'une machine à laver ?
Principaux types de sources utilisées		les « Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie » (EU-SILC). Les chiffres sont disponibles sur le site d'Eurostat (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc) et sont mis à jour de façon continue.
Si agrégation		
Traitements préalables		Transformation des questions d'enquête en variables binaires.
Pondération	**Poids** Que pèse-t-on ? (dimensions, composantes, variables…) **Méthodes de pondérations : qui décide ? Comment ?** (poids factoriels, choix d'experts, consensus sur base d'une consultation (nombre de personnes)…)	Poids identiques. Des tests de sensibilité ont été effectués afin d'évaluer l'impact de l'absence de poids. Pour ce faire, deux types de poids ont été testés : des poids basés sur des enquêtes de consensus (plus l'item est jugé nécessaire par la population du pays, plus il reçoit un poids important) et des poids basés sur la fréquence (plus la population qui a l'item est importante, plus l'item est considéré comme important (plus la personne est considérée comme déprivée pour cet item). Vu le peu d'impact des poids sur le résultat et la difficulté en termes d'interprétation causée par l'introduction des poids, c'est la solution non pondérée qui a été choisie.
Unité finale de calcul		L'indice est compris entre 0 et 9. Ensuite, la proportion de personnes qui ont un indice supérieur à 3 (ou 4 selon l'indicateur final) est calculée.
forme mathématique de l'indicateur		Somme.
Clé de lecture de l'indicateur		Quand l'indicateur augmente, le niveau de déprivation augmente.

I.5. PROPRIETES		
Continuité temporelle / mise à jour	**Etendue de la série chronologique**	2004-2009 (2003 pour la Belgique, certains pays ont commencé l'enquête SILC en 2005).
	Périodicité (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans…)	Tous les ans.
	Homogénéité temporelle (ruptures éventuelles de série)	Pas de rupture.
	Délai de publication	Un an.
Dissémination géographique	**Echelle internationale**	OUI, calculé par Eurostat par tous pays européens, la Suisse et la Norvège.
	Echelle nationale	OUI, la Belgique (calculs IWEPS).
	Echelle régionale	OUI, les trois Régions belges (calculs IWEPS).

	Echelle infrarégionale	Pas de référence trouvée à ce jour.
Appréciation du coût (si l'information existe)	**Coût de construction**	Pas d'information trouvée à ce jour.
	Coût de mise à jour	Pas d'information trouvée à ce jour.

I.6. REFERENCES	
Références bibliographiques	Guio, A.-C. (2009), "What can be learned from deprivation indicators in Europe?",*Eurostat methodologies and working paper*, 40 p. Eurostat, Luxembourg. Guio A.-C. (2010), "Stratégie Europe 2020 en matière de lutte contre la pauvreté : Quelle est la population visée?", *Focus de l'IWEPS*, IWEPS. Guio A.-C, Fusco A. and Marlier E. (2010), "Risk factors of income poverty and material deprivation in Belgium and Regions", *Discussion paper de l'IWEPS*, 1005.
Références sites internet	Le site de l'enquête EU-SILC sur le portail Eurostat : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc

I.7. NOTORIETE DE L'INDICATEUR
Forte notoriété car usage politique important dans le cadre de la méthode ouverte de coordination dans le domaine social et également dans le cadre de la stratégie Europe 2020.

I.8. COMMENTAIRES
L'indicateur va être révisé sur la base des travaux qui vont être lancés dans ce domaine en 2011-2012. Une liste d'items plus importante, prenant en compte d'autres dimensions (logement, santé, environnement, accessibilité, déprivation des enfants) va être utilisée.

I.9. REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

Graphique: Taux de pauvreté et taux de déprivation matérielle, en %,
Etats membres de l'UE et moyenne UE-27, 2009

Source : EU-SILC (2009). Calculs IWEPS.

Note : Les lignes en gras représentent la moyenne européenne.

Commentaires : Le graphique présente les taux de déprivation matérielle et de pauvreté pour chaque pays de l'UE. On y voit que la dispersion des taux de déprivation (de 4,0% au Luxembourg à pratiquement 50% en Roumanie et davantage encore en Bulgarie) est nettement plus grande que celle des taux de pauvreté (de 8,6% à 25,7%). Cela est dû au fait que les différences de standards de vie entre pays sont prises en compte dans la mesure de déprivation, en plus de leur distribution au sein des pays, contrairement à l'approche monétaire relative. Une illustration claire de ceci est donnée par la situation de la Hongrie et de la Slovaquie (taux de pauvreté très bas mais niveau de déprivation élevé) et, à l'autre extrémité, par celle de l'Espagne (qui combine un taux de pauvreté assez élevé avec un taux de déprivation inférieur à la moyenne européenne). En Belgique, les taux de pauvreté (14,6%) et de déprivation (11,4%) sont tous deux inférieurs à la moyenne européenne.

Indice du « Vivre mieux » / « Better Life Index » OCDE	Fiche N°1.23	

PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
Concepteur(s)	OCDE, Boarini et al.
Année de conception de l'indicateur	2011. L'indice a été lancé dans le cadre des célébrations du 50ème anniversaire de l'OCDE, lors du Forum et de la Réunion Ministérielle, organisés à Paris les 24 et 25 mai 2011 pour lancer l'initiative « Des politiques meilleures pour une vie meilleure », qui vise à mesurer le bien-être et le progrès.
Type (tel que décrit par les auteurs)	Indice composite agrégé (en construction).
Objectif(s) / Fonction(s) (= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)	- Mesurer le bien-être ou le mieux vivre et le mettre en évidence pour la prise de décision. - Mieux estimer les performances comparatives des pays dans différents domaines afin de mener des stratégies pour combattre les déficiences – points faibles. - Permettre à chacun de mesurer et de comparer sa propre qualité de vie en dépassant le cadre classique des statistiques du produit intérieur brut.
Usage(s) (= utilisation effective de l'indicateur)	- **Outil pour le suivi de l'évolution des sociétés**. - **Outil d'évaluation comparative des performances des pays**. - **Outil de communication, de sensibilisation** du public et des responsables politiques. - **Instrument interactif** destiné à un vaste public externe, permettant à ses utilisateurs de mesurer la qualité de vie dans les pays, et de constituer et personnaliser leur propre indice.

I.2. CADRAGE CONCEPTUEL	
Fondements théoriques	« La vision du mieux vivre de l'OCDE place l'individu au centre de l'approche et est exprimée par la recherche d'un équilibre entre deux objectifs : un dynamisme économique et une justice sociale. » (Présentation de l'indice le 24 mai 2011 – OCDE). « Les travaux menés par l'OCDE sur les indicateurs du bien-être reposent sur trois piliers principaux : • ***Les conditions de vie matérielles*** *:* la situation et les événements macroéconomiques, tels qu'ils apparaissent dans le PIB, ne nous renseignent pas forcément sur l'état des conditions de vie matérielles dans les ménages, car il peut exister des écarts importants entre l'évolution, au fil des années, de la production économique à l'échelle d'un pays et celle des revenus des ménages. Afin de mettre au premier plan le bien-être matériel des individus, il est par conséquent nécessaire de s'intéresser non seulement au fonctionnement du système économique, mais également aux revenus des ménages, à leur consommation et leur richesse, ainsi qu'à l'emploi et aux revenus d'activité, au logement et à l'évaluation faite par les individus eux-mêmes de leur niveau de vie matériel. • ***La qualité de vie*** *:* l'argent n'est pas le seul critère du bien-être. Il existe également des aspects non financiers du bien-être, tant objectifs que subjectifs, qui sont liés aux caractéristiques et à la situation des individus. Il s'agit à la fois de critères spécifiques à chaque individu (tels que la santé et l'éducation) et de critères communs entre individus vivant au sein de la même communauté (tels que les caractéristiques des institutions démocratiques ou de l'environnement local). • ***La durabilité*** *:* il importe également de chercher à savoir si le bien-être actuel pourra se maintenir à l'avenir. Ce critère vise la capacité des sociétés d'atteindre des résultats durables, dont la mesure nécessite des indicateurs des ressources (économiques, environnementales, humaines et sociales) qui alimentent le bien-être sur la durée, ainsi que de la croissance de la productivité. » (OCDE, doc C(2011)27, pp. 4-5)

I.3. GENESE	
Genèse du projet	« Lors des Sommets de Pittsburgh (juin 2009) et de Toronto (avril 2010), les chefs d'Etat du G20 ont réclamé que soient menés des travaux sur les méthodes de mesure afin de « mieux tenir compte des dimensions sociales et environnementales du développement économique », en tant qu'éléments intrinsèques de leur engagement à mettre en œuvre le nouveau Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée. A l'échelon européen, la Stratégie Europe 2020 préconise également l'élaboration d'indicateurs qui vont au-delà du PIB. En mai 2010, le Secrétaire général de l'OCDE a inclus « la mesure du progrès et du bien-être » dans les six domaines auxquels l'Organisation doit accorder une priorité renforcée au cours du biennium 2011-2012. […] Depuis, le Conseil a approuvé le Programme de travail et le Budget de l'Organisation pour 2011-2012 qui se fait l'écho de ces priorités. Les programmes de travail de plusieurs comités et directions de l'OCDE incluent les activités liées aux différents aspects de la mesure du progrès. […] Les travaux en cours dans l'enceinte de l'OCDE sur l'élaboration d'indicateurs de bien-être constituent de premiers efforts visant à dépasser le stade conceptuel et à présenter un ensemble d'indicateurs comparables du bien-être applicables aux pays de l'OCDE et, dans la mesure du possible, aux économies émergentes. Ils sont de nature perfectible et seront améliorés au fil des ans, au fur et à mesure de l'avancement des projets méthodologiques à l'OCDE et ailleurs, qui devraient permettre d'établir, à l'avenir, des mesures de meilleure qualité ». (OCDE, doc C(2011)27, pp. 2-3)

I.4. MODE DE CONSTRUCTION	
Structure de construction	Structure par dimension (11 dimensions). « Le choix des indicateurs a été inspiré par le cadre de l'OCDE qui porte sur les résultats des individus et des ménages (et non sur les déterminants et les apports) et sur les aspects à la fois objectifs et subjectifs du bien-être. Un certain nombre de critères statistiques ont été pris en compte lors du choix des indicateurs pour les 11 dimensions susmentionnées : pertinence (validité, profondeur, utilité pour l'action publique, par exemple), haute qualité (la plupart des indicateurs proviennent des offices statistiques nationaux et de sources officielles) et comparabilité entre les pays de l'OCDE. Par ailleurs, les indicateurs ont été examinés avec les offices statistiques nationaux des pays membres de l'OCDE. » (OCDE 2011 « Mesurer le bien-être et le progrès »). La pondération des préférences se réalisent lors de la connexion sur le site www.oecd.org/betterlifeinitiative et est à l'appréciation de chaque individu. A terme, un indice synthétique tenant compte des préférences enregistrées par les individus qui se connectent sur le site devrait être construit.

Identification des composantes (intitulé + nombre) Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines	**11 dimensions** : **<u>Les conditions matérielles</u> :** **I Revenus et richesse** I1. Revenu disponible net ajusté des ménages par tête I2. Richesse financière nette par tête **II Emploi et rémunérations** II1.Taux d'emploi : part de la population en âge de travailler qui est actuellement employée avec une rémunération II2.Taux de chômage de longue durée : part des personnes qui sont sans emploi depuis 1 an et plus par rapport à l'ensemble des personnes ayant un emploi ou sans emploi (*labour force*) **III Logement** III1.Rapport moyen entre le nombre de pièces dans un logement et le nombre de personnes qui vivent dans le logement III2.Manque d'équipement pour l'hygiène personnel dans les logements (absence de toilettes intérieures ou de salle de bain) **<u>La qualité de vie</u> :** **IV Statut de la santé** IV1. Espérance de vie à la naissance IV2. Etat de santé en général (enquête) **V Equilibre entre vie professionnelle et vie personnelle** V1 Part des employés qui travaillent plus de 50 heures par semaine V2 Nombre d'heures réservées aux loisirs ou au développement personnel V3 Taux d'emploi des femmes ayant des enfants de 6 à 14 ans **VI Education et compétences** VI1. Pourcentage de la population adulte ayant un diplôme d'humanités supérieures VI2. Indicateur de compréhension à la lecture des jeunes de 15 ans (PISA) **VII Relations sociales** VII1. Fréquence des relations sociales (enquête EU SILC) VII2. Soutien d'un réseau social en cas de difficulté (*Gallup World Poll*) **VIII Engagement civique et gouvernance** VIII1. Participation aux élections VIII2. Transparence des processus de consultation **IX Qualité de l'environnement** IX1. Concentration en particules fines dans les villes de plus de 100 000 habitants IX2. Evaluation subjective de l'environnement

		IX3. Indice agrégé de pollution de l'air **X Sécurité personnelle** X1. Nombre d'homicides volontaires dénombrés par la police X2. Pourcentage de personnes victimes de crimes d'agression (*Gallup World Poll*) **XI Bien-être subjectif** XI1. Indice de satisfaction de vie (*Cantril Ladder* (Kahneman et al., 2006)
Principaux types de sources utilisées		Bases de données administratives rassemblées à l'OCDE et diverses enquêtes (PISA, *Gallup World Poll*, enquête EU SILC (pas de données pour les pays non Européens), etc.)
Si agrégation		
Traitements préalables		« Les indicateurs utilisés dans la construction de l'indice *My Better Life* seront transformés de manière adéquate, afin que chacun d'entre eux puisse varier au sein d'une fourchette allant de 0 (pour les résultats les moins satisfaisants) à 1 (pour les meilleurs résultats) ». (OCDE, doc C(2011)27, p. 6)
Pondération	**Poids** Que pèse-t-on ? (dimensions, composantes, variables…) **Méthodes de pondérations : qui décide ? Comment ?** (poids factoriels, choix d'experts, consensus sur base d'une consultation (nombre de personnes)…)	L'OCDE ne propose pas à priori de pondération des dimensions mais s'engage dans la création d'un indice tenant compte des préférences enregistrées par les individus qui se connectent sur le site www.oecd.org/betterlifeinitiative. Les utilisateurs sont en effet invités à affecter des coefficients de pondération aux diverses dimensions du bien-être et, dans chacune de ces dimensions, aux indicateurs spécifiques. Une analyse sera réalisée en fonction du pays de domicile, de l'âge et d'autres critères. (OECD Observer NO 284 p.9).
Unité finale de calcul		Indice.
forme mathématique de l'indicateur		Pas disponible à ce jour.
Clé de lecture de l'indicateur		Pas disponible à ce jour.

I.5. PROPRIETES		
Continuité temporelle / mise à jour	**Etendue de la série chronologique**	Pas disponible à ce jour.
	Périodicité (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, …)	Pas disponible à ce jour.

	Homogénéité temporelle (ruptures éventuelles de série)	Pas disponible à ce jour.
	Délai de publication	Pas disponible à ce jour.
Dissémination géographique	**Echelle internationale**	Les 34 pays de l'OCDE.
	Echelle nationale	Non.
	Echelle régionale	Non.
	Echelle infrarégionale	Non.
Appréciation du coût (si l'information existe)	**Coût de construction**	Pas d'information trouvée à ce jour.
	Coût de mise à jour	Pas d'information trouvée à ce jour.

I.6. REFERENCES	
Références bibliographiques	Boarini et al, (2011), "Designing your better life index : methodology and results", forthcoming OCDE Working Paper. OECD (2011) *Better life Initiative Compendium of OECD well-being indicators*, 37p OCDE (2011), « Mesurer le bien-être et le progrès », Editions OCDE. Téléchargeable à partir du site web de l'OCDE : www.oecd.org/mesurerleprogrès OCDE (2011), « Les travaux de l'OCDE sur la mesure du progrès : résultats prochains » (Note du Secrétaire général), document C(2011)27, JT03295903. Hall J., Giovaninnini E., Morrone A. et Ranuzzi G. (2010), « A Framework to Measure the Progress of Societies », document de travail n° 34 de la Direction des statistiques de l'OCDE, OCDE, Paris. Kahneman D. et Krueger A.-B. (2006), "Developments in the Measurement of Subjective Well-Being", *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 20, No. 1 (Winter), pp. 3-24.
Références sites internet	Le site de l'indice « Vivre mieux » : www.oecdbetterlifeindex.org Le site de l'OCDE : www.oecd.org/mesurerleprogres

I.7. NOTORIETE DE L'INDICATEUR

« L'OCDE est, depuis plusieurs années, en première ligne dans les débats internationaux sur la mesure du progrès des sociétés. Elle a notamment organisé trois Forums mondiaux consacrés aux « Statistiques, connaissances et politiques » à Palerme (2003), Istanbul (2005) et Busan (2009) et est à l'origine du Projet mondial « Mesurer le progrès des sociétés ». Elle a également apporté une contribution majeure à la *Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* [la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (SSG], créée en 2008 par le Président français Nicolas Sarkozy. Ces initiatives ont contribué à placer la question de la mesure du progrès et du bien-être aux premiers rangs du programme d'action en matière de statistiques et des préoccupations politiques » (OCDE (2011), *Les travaux de l'OCDE sur la mesure du progrès : résultats prochains* (Note du Secrétaire général), document C(2011)27, JT03295903, p. 2)

I.8. COMMENTAIRES
Pas de commentaire particulier.

Indice de satisfaction de vie Life-satisfaction index	Fiche N° 1.24	

PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
Concepteur(s)	Dans le champ de la recherche dédiée aux indicateurs sociaux, la mesure du bien-être subjectif et de ses composantes, dont la satisfaction de vie, a fait l'objet de nombreux travaux depuis les années 70, développés le plus souvent par des chercheurs universitaires ou isolés et des entreprises privées réalisant des enquêtes. Parmi ceux-ci : - Cassiers I., Delain C. (2006), La croissance ne fait pas le bonheur: les économistes le savent-ils?, dans *Regards économiques*, n° 38, mars 2009, UCL. - Corrigan J. (2000), The Satisfaction with Life Scale, The Center for Outcome Measurement in Brain Injury (http:///www.tbims.org/combi/swls) - De la Croix D. et Deneulin S. (1996), « Relativité de la satisfaction et croissance économique », Actes du 12ème Congrès des économistes belges de langue française, CIFOP, Vol. 1, pp. 153-169. - Diener E. (1984), "Subjective well-being", *Psychological Bulletin*, 93, pp. 542-575. - Easterlin R..E. (1974), "Does economic growth improve the human lot ? Some empirical evidence", in eds. P.A. David & M.W. Reder (1974), Nations and Households in Economic Growth, essays in honor of Moses Abramovitz, New York, Academic Press. - Easterlin R.E. (1995), "Will raising the incomes of all increase the happiness of all ?", in *Journal of Economic Behavior and Organization* 27, pp.35-47. - Frey B.S. & Stutzer A. (2002), Happiness in economics, Princeton, N.J., Princeton University Press. - Frey B.S; & Stutzer A. (2004), "Happiness Research state and prospects" in Review of Social Economy, vol. 63, N)2, pp.207-228. - Inglehart R.F. & Klingemann H.-D.(2000), "Genes, culture, democracy and happiness", in eds Diener E., Suh E.M., Culture and subjective wellbeing, Cambridge, MA: MIT Press, pp.165-184. - Kahneman D. et Krueger A.-B. (2006), « Developments in the Measurement of Subjective Well-Being", *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 20, N)1 (Winter), pp.3-24. - Krueger A.B. et Schkade D. (2008), "The reliability of subjective well-being measures", Journal of Public Economics, 92 (808), pp.1833-1845. - Layard R. (2005), Happiness : lessons from a new science, London, Penguin Group. - Rodgers W.L. and Converse P.E. (1975), "Measures of perceived overall

	quality of life", Social Indicators Research, 2, pp. 127-152. - Veenhoven R. (1995), Developments in satisfaction research, in *Social Indicators Research* 37, pp.1-46, Kluwer Academic Publishers. - Veenhoven R. (2011), « World Database of Happiness. Example of a focused 'Findings Archive', *RatSWD Working Paper Series* n°169, German Data Forum. Parmi ces références, citons en particulier Ruut Veenhoven, grand spécialiste de l'étude du bonheur, Université Erasmus de Rotterdam, qui dirige la World Database of Happiness (Base de données mondiale sur le bonheur) et est l'éditeur du Journal of Happiness Studies (Journal des études sur le bonheur). http://worlddatabaseofhappiness.eur.nl
Année de conception de l'indicateur	1984 : première version de la World Database of Happiness
Type (tel que décrit par les auteurs)	Indice
Objectif(s) / Fonction(s) **(= ce pour quoi l'indicateur a été conçu)**	Mesurer la satisfaction de vie globale des individus en laissant à tout individu la liberté de choisir ce qu'il juge important.
Usage(s) **(= utilisation effective de l'indicateur)**	✓ **Outil de mesure** de la qualité de la vie qui ne peut être approché par une mesure objective. L'intérêt de cette mesure est également de fournir des informations sur le bien-être humain qui vont au-delà de celles que fournit le revenu. En ce sens, elle peut être utilisée comme une alternative à la mesure du bien-être par le PIB ou elle peut être intégrée comme composante d'indicateurs synthétiques qui n'utilisent pas le PIB dans leur calcul (cf. Happy Planet Index, voir fiche 1.15). ✓ **Outil d'évaluation** de comparaison entre populations et d'évolution dans le temps : en données transversales, les résultats des sondages permettent de comparer la satisfaction de vie de diverses populations à une même date ; en séries chronologiques, ils informent sur l'évolution de la satisfaction de vie d'une même population à travers le temps. La mesure de la satisfaction de vie est également utilisée en comparaison temporelle avec l'évolution du PIB (Cassiers, Delain, 2006).

I.2. CADRAGE CONCEPTUEL	
Fondements théoriques	L'approche de la qualité de vie par le bien-être subjectif se fonde sur une longue tradition philosophique selon laquelle ce sont les individus eux-mêmes qui sont les meilleurs juges de leur propre situation. En économie, cette approche est étroitement liée à la tradition utilitariste qui soutient l'idée que la qualité de la vie est reflétée exclusivement dans les états subjectifs de chacun. .

I.3 GENESE	
Genèse du projet	La notion de « bonne vie » et la recherche des éléments constitutifs d'une vie bonne ont fait l'objet de multiples études et ouvrages auxquels se sont attelés les plus grands philosophes depuis Aristote. Aucune des définitions avancées n'a fait l'objet d'un consensus universel et chacune d'entre elles correspond à une perspective philosophique différente. Au cours des dernières décennies, les psychologues et économistes ont diversifié les recherches basées sur des données subjectives concernant le bien-être que les personnes disent ressentir ou ressentent, pour tenter de déterminer les éléments auxquels les personnes accordent de l'importance et de comprendre la manière dont elles agissent dans leur vie. Ces recherches se concentrent sur les dimensions subjectives de la qualité de la vie, à travers ses différents aspects, que sont d'une part, la satisfaction dans la vie, à savoir le jugement d'ensemble (et dans des domaines particuliers comme le travail, le logement, la situation financière et la vie de famille) d'une personne sur sa vie à un moment donné, et d'autre part, le ressenti réel, c'est-à-dire le flux d'émotions, dans ses aspects positifs et négatifs, tels que joie et bonheur, sensation de vitalité et d'énergie, ou tristesse, inquiétude et colère , ressenti sur un intervalle de temps. Ces trois aspects, satisfaction dans la vie, présence de sentiments ou d'affects positifs et absence de sentiments ou d'affects négatifs, sont bien distincts et correspondent à différentes conceptions de la qualité de la vie. Ces recherches partagent cependant toutes le même point de vue selon lequel la maîtrise des ressources dont disposent les personnes, à savoir la quantité et la nature des biens qu'elles ont à leur disposition, n'offre pas une vision adéquate du bien-être humain.

I.4 MODE DE CONSTRUCTION	
Structure de construction	L'indice de satisfaction de vie n'est méthodologiquement pas un indicateur synthétique car il est constitué d'une réponse à une question unique. Mais il peut être considéré comme tel conceptuellement dans la mesure où les individus pondèrent implicitement ce qui est important pour eux lorsqu'ils évaluent leur satisfaction par rapport à la vie.

Identification des composantes (intitulé + nombre) **Si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines**	Dans la plupart des cas, la mesure de la satisfaction de vie est basée sur une question unique posée dans le cadre d'enquêtes qualitatives soumises à un échantillon représentatif de population: « Etes-vous globalement satisfait de la vie que vous menez ? ». Les personnes sont appelées à répondre de plusieurs manières possibles, soit sur base de 3 ou 4 catégories de réponses qualitatives indiquant par exemple que l'on se sent « pas du tout satisfait » (1), « pas très satisfait » (2), « plutôt satisfait » (3), « très satisfait », soit sur une échelle visuelle comportant des points de références explicites (graduation de 0 à 10 par exemple, allant de la pire vie possible à la meilleure). En Europe, l'enquête Eurobaromètre utilise quatre catégories de réponses qualitatives. L'expérience montre que l'utilisation d'une échelle visuelle graduée de 0 à 10 et comportant des points de références explicites se révèle plus efficace pour obtenir des répondants une évaluation cognitive moins grevée (que l'autre méthode) par des problèmes de comparabilité des résultats entre pays.
Principaux types de sources utilisées	- Plusieurs enquêtes représentatives servent à collecter les données sur l'évaluation de la vie (par exemple, la *World Values Survey*, l'Eurobaromètre, l'*European Values Survey*, …) - D'autres enquêtes couvrent les trois aspects du bien-être subjectif. C'est le cas notamment de l'enquête représentative réalisée par *Gallup World Poll* dans 140 pays et qui vise à mieux évaluer les expériences et le bien-être des populations. Les questions portant sur l'évaluation de la vie sont basées sur l'échelle de satisfaction de la vie (graduée de 0 à 10), et l'enquête comprend également des questions sur les sentiments positifs et négatifs ressentis la veille. - Centralisation des résultats des enquêtes nationales dans une base de données mondiale (World Database Happiness) par Ruut Veenhoven, qui propose des séries longues harmonisées.

Si agrégation		
Traitements préalables		Pas de traitement préalable indépendamment de celui réalisé pour assurer la comparaison entre pays par une transformation des résultats obtenus pour les différentes questions et pour les ramener sur une échelle identique de 0 à 10. A partir de cette opération, des moyennes et écarts type peuvent être calculés pour l'ensemble des pays.
Pondération	**Poids ? Méthodes de pondérations : qui décide ? Comment ?**	Aucun poids
Unité finale de calcul		Quatre types de calculs sont proposés dans la World Database of Happiness : 1. Average Happiness (Bonheur moyen) Cet indicateur correspond au bonheur moyen des individus dans une nation.

	2. Happy Life Years Cet indicateur correspond au nombre d'années que les individus vivent heureux. Il est le résultat du produit entre le bonheur subjectif moyen et l'espérance de vie. 3. Inequality of Happiness Cet indicateur tient compte de la dispersion du bonheur des individus sans tenir compte du niveau de bonheur. Plus la différence de bonheur entre individus au sein d'une même nation est grande, plus la valeur est élevée. 4. Inequality adjusted happiness Cet indicateur repose sur le choix de donner un poids égal au niveau et à la dispersion du bonheur. Il est calculé par une combinaison linéaire de la moyenne et de l'écart type de la distribution du bonheur dans une nation.
forme mathématique de l'indicateur	1. Average Happiness (Bonheur moyen) = Degré d'accord moyen à la question « Etes-vous globalement satisfait de la vie que vous menez ? » généralement sur une échelle de 0 à 10. 2. Happy Life Years = (moyenne * espérance de vie) / 10 3. Inequality of Happiness = écart type de la série par pays 4. Inequality adjusted happiness (clacul pour 135 nations, 2000-2009) = 8,28 (moyenne – écart type) + 17,2
Clé de lecture de l'indicateur	Pour l'indice de la satisfaction de vie : plus la valeur est élevée plus la satisfaction de vie est importante.

I.5 PROPRIETES

Continuité temporelle / mise à jour	**Etendue de la série chronologique**	1973 à 2010 pour la Belgique.
	Périodicité (ex. : tous les ans, tous les 2 ans, tous les 5 ans, …)	Elle dépend de la récurrence des enquêtes mais elle est généralement annuelle.
	Homogénéité temporelle (ruptures éventuelles de série)	Des ruptures peuvent être observées en raison notamment d'une modification de la place de la question dans le questionnaire, ou encore d'un changement méthodologique lors de la passation de l'enquête.
	Délai de publication	1 an
Dissémination géographique	**Echelle internationale**	Oui. La *World Database of Happiness* fournit des indices de satisfaction de vie pour 149 pays. Des comparaisons internationales sont également disponibles dans la base de données.
	Echelle nationale	Oui. Notamment, pour les pays d'Europe, l'enquête Eurobaromètre. Toutes les informations sur les enquêtes réalisées dans chaque pays sont

		disponibles dans la World Database of Happiness.
	Echelle régionale	Oui, notamment en Allemagne. En Wallonie, l'enquête sur le capital social (trois vagues 2003, 2007, 2012) comprend une question sur la satisfaction de vie.
	Echelle infrarégionale	Non. Mais il serait assez facile d'obtenir cette information à ce niveau plus fin.
Appréciation du coût	**Coût de construction**	Pas d'information trouvée à ce jour.
(si l'information existe)	**Coût de mise à jour**	Pas d'information trouvée à ce jour.

I.6 REFERENCES	
Références bibliographiques	1/ Abdallah S, Thompson S, Michaelson J, Marks N and Steuer N (2009) The (un)Happy Planet Index 2.0. Why good lives don't have to cost the Earth ?, NEF, London. 2/ Cassiers I., Delain C. (2006), La croissance ne fait pas le bonheur: les économistes le savent-ils?, dans *Regards économiques*, n° 38, mars 2009, UCL. 3/ Gadrey J. (2011), le PIB fait-il le bonheur ?, dans *Alternatives économiques*, Hors-série Poche, n° 48, mars 2011, pp. 97-98. 4/ Stiglitz J., Sen A ; Fitoussi J.-P. (2009a), Richesse des nations et bien-être des individus, Paris, Odile Jacob, 2009 5/ Stiglitz J., Sen A ; Fitoussi J.-P. (2009b), Vers de nouveaux systèmes de mesure, Paris, Odile Jacob, 2009 6/ Veenhoven R. (1995), Developments in satisfaction research, in *Social Indicators Research* 37, pp.1-46, Kluwer Academic Publishers.
Références sites internet	Veenhoven, R., *World Database of Happiness*, Erasmus University Rotterdam, The Netherlands http://worlddatabaseofhappiness.eur.nl/

I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR

« Les mesures subjectives du bien-être ont occupé une place prépondérante ces derniers temps dans les débats autour de la question de la qualité de la vie, mais cette popularité a aussi engendré des ambiguïtés et des méprises. La plus importante est de considérer que toutes les dimensions du bien-être subjectif peuvent, d'une certaine manière, être réduites à la simple notion de « bonheur ». (Stiglitz, Sen, Fitoussi, 2009b, p. 147). Or, il a été démontré que le bien-être subjectif est un phénomène qui englobe trois aspects distincts : (1) la satisfaction dans la vie, (2) la présence de sentiments ou d'affects positifs, (3) l'absence de sentiments ou d'affects négatifs, tous trois correspondant à des conceptions différentes de la qualité de la vie. (Diener E. (1984), "Subjective well-being", *Psychological Bulletin*, 93, pp. 542-575.)

I.8 COMMENTAIRES

L'intérêt de cette mesure est de fournir des informations sur le bien-être humain qui vont au-delà de celles habituellement retenues par les économistes, axées sur les ressources dont chacun dispose, qui sont généralement estimées en termes de revenu monétaire, de biens ou encore de consommation individuelle de biens et services.

Les données recueillies montrent, dans chaque pays, de grandes différences entre les données recueillies auprès de la

population et celles basées sur les mesures du revenu. Cela laisse penser que ces mesures ont un rôle utile à jouer dans l'évaluation de la qualité de la vie des individus et des groupes, en complément d'autres indicateurs.

« Un des aspects les plus prometteurs de la recherche sur le bien-être subjectif est que non seulement elle fournit une mesure intéressante du niveau de la qualité de la vie mais aussi qu'elle permet de mieux comprendre ses déterminants, puisqu'elle dépend de plusieurs éléments objectifs (comme le revenu, l'état de santé et l'éducation), le choix des déterminants les plus pertinents dépendant de l'aspect du bien-être subjectif que l'on veut étudier. » (Stiglitz, Sen, Fitoussi, 2009b, pp. 151-152).

La méthodologie utilisée est extrêmement simple (un seul item) et permet d'obtenir des données à relativement faible coût. Cette approche permet, en outre, de refléter la diversité des opinions sur ce que chacun considère comme important dans la vie.

Il existe cependant de nombreuses critiques méthodologiques sur l'utilisation d'un seul item pour mesurer la satisfaction de vie. « Deux des faiblesses majeures concernent la comparabilité interpersonnelle et la possibilité que des événements externes puissent perturber les évaluations et leur mesure »

Par ailleurs, l'interprétation des données de satisfaction de vie (…) est délicate, notamment en raison du fait que toute richesse est relative d'une part, et d'autre part, en raison du fait que les normes sociales du bien-être sont évolutives : les points de référence peuvent varier selon l'époque et les personnes. (voir Cassiers I. et Delain C., 2006, Deaton A. (2008), « Income, health and well-being around the world : Evidence from the Gallup World Poll », Journal of Economic Perspectives 22 (2), pp.53-72).

Les enquêtes sur la satisfaction de vie posent question à un autre titre : elles sont fondées sur l'idée (…) que la somme des satisfactions individuelles (ou des bonheurs individuels) est, en moyenne, équivalente au bonheur collectif. Ce faisant, ces postures sont potentiellement indifférentes à l'état de certains biens communs. » (Gadrey, 2011, p. 98)

Cette méthode peut se défendre plus facilement pour des niveaux très agrégés (comparaison internationale) que pour des niveaux désagrégés, où les particularités du lieu d'habitat demandent de s'interroger sur ce qui fait que les individus se jugent satisfaits de leur vie. L'indice de satisfaction de vie devrait donc plutôt être conçu comme une composante du bien-être que comme un indicateur synthétique.

I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX

HAPPINESS IN BELGIUM (BE)

Current happiness: place on rank lists of Happiness in nations 2000-2009

Happiness	Average Happiness	Happy Life Years	Inequality of Happiness	Inequality Adjusted Happiness
Possible ranges	0 - 10	0 - 100	0 - 3.5	0 - 100
Highest score	8.5 Costa Rica	66.7 Costa Rica	1.42 Netherlands	73 Denmark
Belgium	**7.3**	**57.7**	**1.77**	**63**
Lowest score	2.6 Togo	12.5 Zimbabwe	3.19 Angola	16 Tanzania

Source : R. Veenhoven, *Happiness in Belgium (BE)*, World Database of Happiness, Erasmus University Rotterdam, The Netherlands.
Viewed on 2011-12-01 at http://worlddatabaseofhappiness.eur.nl .
Data on happiness taken from Nation report Belgium
Question type: 4-step life satisfaction Question code in item bank: O-SLL/u/sq/v/4/b.

AVERAGE HAPPINESS IN 149 NATIONS 2000-2009
How much people enjoy their life-as-a-whole on scale 0 to 10

Cite as:
Veenhoven. R.. *Average happiness in 149 nations 2000-2009*. World Database of Happiness. Rank report Average Happiness. Internet: worlddatabaseofhappiness.eur.nl/hap_nat/findingreports/RankReport_AverageHappiness.php

Annexe 1 : Modèle de fiche

Nom de l'indicateur	Fiche N°
	Date de finalisation de la fiche

PARTIE I : DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

I.1. IDENTIFICATION, OBJECTIFS, USAGES	
Concepteur(s)	Concepteurs, auteurs ou organisation à l'origine de l'indicateur (dans sa version sous revue).
Année de conception de l'indicateur	Date du premier document de référence (dans sa version sous revue).
Type	Type tel que décrit par les auteurs : Indicateur synthétique, composite, agrégé, indice, tableau de bord, etc.
Objectif(s)	L'objectif des auteurs, fonction pour laquelle ils ont conçu l'indicateur.
Usage(s)	L'utisation effective de l'indicateur, parmi différents usages possibles : outil de communication, outil de planification, cible politique, aide à la décision, évaluation des politiques publiques, etc. Si l'indicateur est en cours de construction, l'utilisation proposée ou suggérée par les concepteurs.

I.2. CADRAGE CONCEPTUEL	
Fondements théoriques	Cadre théorique dans lequel s'inscrit l'indicateur. La définition d'un tel cadre est dérivée de OCDE (2008), Handbook on constructing composite indicators : « a **theroritical framework** should be developed to provide the basis for the selection and/or combination of single indicators into a **meaningful** (composite) **indicator** under a fitness-for-purpose principle ».

I.3. GENESE	
Genèse du projet	Description des éléments qui concernent le processus/la démarche : commanditaire(s), mode de financement, déroulement du processus élaboratif, acteurs impliqués aux différentes étapes du processus, actualisation et révision du processus.

I.4 MODE DE CONSTRUCTION	
Structure de construction	Description générale de la structure : 1. Type de structure. Par exemple, par dimensions, par biens et services consommés, par ajustement d'un agrégat de la comptabilité nationale, etc. 2. Motivations éventuelles du type de structure. Par exemple, sur la base d'un ordre de priorité (indicateurs primaires, secondaires, contextuels), sur la base du rôle de l'indicateur dans le tableau de bord (indicateur cible, indicateur de support, indicateur additionnel, ...), sur la base d'une analyse des données, etc. 3. Les référentiels. Par exemple, liste de critères d'acceptabilité, lignes de conduite pour la construction, etc. 4. Les étapes du processus de construction.
Identification des composantes (si structure de construction de l'indicateur par dimensions / domaines)	Enumération des composantes de la structure. Par exemple : **I titre de la dimension I** I1. Titre de la composante 1 de la dimension I I2. I3. ….. **II titre de la dimension II** II1. II 2. II 3. ….. III III 1. III 2. III 3. … IV IV 1. IV 2. IV 3.

Principaux types de sources utilisées	Types de sources statistiques : sources administratives, données d'enquêtes, données d'entreprises, d'organisations privées, etc.
Si agrégation	
Traitements préalables	Traitement apporté aux données avant leur agrégation : conversion dans une unité de mesure commune (monnaie, mesure physique, etc.), normalisation, standardisation, expression sous forme de ratios ou d'indices, autres ajustements spécifiques des données.
Pondération	Les éléments qui font l'objet de la pondération : les dimensions, les composantes, les variables, etc. Les poids attribués aux différents éléments : poids égal ou différent pour chaque élément, etc. La méthode selon laquelle ces poids sont établis et qui en décide : méthodes statistiques (analyse factorielle,…), fixation par choix d'expert ou au départ d'une consultation (quelles personnes et combien sont consultées,…) , libre choix laissé à l'utilisateur, etc.
Unité finale de calcul	Unité dans laquelle est exprimé l'indicateur final : monnaie, mesure physique, indice d'évolution, distance par rapport à une cible, ratio par rapport à une autre grandeur, etc.
Forme mathématique de l'indicateur	Formule de l'indicateur : opérations mathématiques qui relient les composantes entre elles.
Clé de lecture de l'indicateur	Quel sens donner à la valeur de l'indicateur tel qu'il est présenté ? Que déduire de son évolution dans le temps ou de sa comparaison dans l'espace ?

I.5 PROPRIETES		
Continuité temporelle / mise à jour	**Etendue de la série chronologique**	Années couvertes par l'indicateur.
	Périodicité	Par exemple, trimestriel, annuel, bisannuel, etc.
	Homogénéité temporelle (ruptures éventuelles de série)	Comparabilité dans le temps des différentes estimations de l'indicateur. Mise en évidence de ruptures éventuelles de séries.
	Délai de publication	Délai habituel entre la période sous revue et la date de publication de l'indicateur.
Dissémination géographique	**Echelle internationale**	Des instances (organisations supranationales, centres de recherches,…) ont-elles élaboré des estimations de l'indicateur pour des groupes de pays ou, au moins, harmonisé différentes estimations nationales de façon à les rendre comparables entre elles? Quelles sont les références de ces travaux ?
	Echelle nationale	L'indicateur a-t-il au moins été établi pour un pays avec des données propres au pays ? Quels pays sont concernés ? Quelles sont les références de ces travaux ?
	Echelle régionale	L'indicateur a-t-il au moins été établi pour une région avec des données propres à la région? Quelles régions sont concernées ? Quelles sont les références de ces travaux ?

	Echelle infrarégionale	L'indicateur a-t-il au moins été établi à un niveau plus local encore? Quelles zones géographiques sont concernées ? Quelles sont les références de ces travaux ?
Appréciation du coût	**Coût de construction**	Informations relatives au coût de développement de l'indicateur : budgets alloués aux projets, durée du processus et besoins humains ou statistiques, etc.
	Coût de mise à jour	Informations relatives au coût lié à la mise à jour récurrente l'indicateur.

I.6 REFERENCES	
Références bibliographiques	Documents de référence : articles ou rapports produits par les auteurs de l'indicateur ou tout autre document faisant référence à ce dernier.
Références sites Internet	Sites webs éventuels consacrés à l'indicateur sous-revue.

I.7 NOTORIETE DE L'INDICATEUR
L'indicateur est-il plus ou moins largement connu ? Quelles références renvoient à cet indicateur?

I.8 COMMENTAIRES
Commentaires supplémentaires éventuels. Mentions spécifiques à l'indicateur qui permettent d'en éclairer ou d'en compléter la description.

I.9 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET/OU TABLEAUX
Illustration des résultats, si l'indicateur a effectivement éte calculé.

PARTIE II : ANALYSE DE L'INDICATEUR	
Cette partie fera l'objet d'une délibération en groupe de travail.	
II.1 ECLAIRAGE EN TANT QU'INDICATEUR DE DEVELOPPEMENT DURABLE	
Pilier social	L'apport de l'indicateur au pilier est évalué comme suit : 0 = pas d'informations; 1 = information élémentaire; 2 = information substantielle.
	Evaluation de l'apport au pilier =
	Score et argumentation.
Pilier économique	L'apport de l'indicateur au pilier est évalué comme suit : 0 = pas d'informations; 1 = information élémentaire; 2 = information substantielle.
	Evaluation de l'apport au pilier =
	Score et argumentation.
Pilier environnemental	L'apport de l'indicateur au pilier est évalué comme suit : 0 = pas d'informations; 1 = information élémentaire; 2 = information substantielle.
	Evaluation de l'apport au pilier =
	Score et argumentation.
Interface équitable (= interrelations entre les dimensions sociales et économiques)	L'apport de l'indicateur au pilier est évalué comme suit : 0 = pas d'informations; 1 = information élémentaire; 2 = information substantielle.
	Evaluation de l'apport au pilier =
	Score et argumentation.
Interface viable (= interrelations entre les dimensions économique et environnementale)	L'apport de l'indicateur au pilier est évalué comme suit : 0 = pas d'informations; 1 = information élémentaire; 2 = information substantielle.
	Evaluation de l'apport au pilier =
	Score et argumentation.

Interface vivable (= interrelations entre les dimensions sociale et environnementale)	L'apport de l'indicateur au pilier est évalué comme suit : 0 = pas d'informations; 1 = information élémentaire; 2 = information substantielle.
	Evaluation de l'apport au pilier =
	Score et argumentation.
Gouvernance et démocratie participative	L'apport de l'indicateur au pilier est évalué comme suit : 0 = pas d'informations; 1 = information élémentaire; 2 = information substantielle.
	Evaluation de l'apport au pilier =
	Score et argumentation.

SYNTHESE DE L'ECLAIRAGE DE L'INDICATEUR PAR RAPPORT AUX PILIERS DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Présentation graphique (radar) des piliers et interfaces couverts par l'indicateur.

II.2. ANALYSE FORCES / FAIBLESSES DE L'INDICATEUR	
Forces	Commentaires de l'indicateur sous forme de forces et de faiblesses générales de l'indicateur (par rapport à d'autres et non dans le cadre wallon) . Par exemple: apports méthodologiques originaux, domaines dans lequels la mesure constitue un atout, facilités de communication , robustesse des estimations, etc. Ou, à l'inverse, difficultés méthodologiques, problèmes de sources, utilisation difficile, lacunes dans les champs couverts, etc.
Faiblesses	

II.3. COMMENTAIRES
Commentaires supplémentaires éventuels liés à l'analyse de l'indicateur.

PARTIE III : APPLICATION DE L'INDICATEUR AU CONTEXTE WALLON

III.1 PERTINENCE DE L'INDICATEUR A L'ECHELLE DE LA WALLONIE		
Wallonie dans l'Europe des Régions	**Pertinence**	Oui ou non.
		Le cas échéant, références des travaux déjà réalisés à cette échelle.
	Commentaires et arguments sur la pertinence et la faisabilité de l'application de l'indicateur pour la Wallonie dans une logique de comparabilité au niveau européen.	
Wallonie dans le contexte intra-belge	**Pertinence**	Oui ou non.
		Le cas échéant, références des travaux déjà réalisés à cette échelle.
	Commentaires et arguments sur la pertinence et la faisabilité de l'application de l'indicateur pour la Wallonie dans une logique de comparabilité au sein de la Belgique.	
Wallonie à l'échelle infrarégionale	**Pertinence**	Oui ou non.
		Le cas échéant, références des travaux déjà réalisés à cette échelle.
	Commentaires et arguments sur la pertinence et la faisabilité de l'application de l'indicateur pour des subdivisions géographiques au sein de la Wallonie.	

III.2 PERTINENCE DE L'INDICATEUR POUR ORIENTER/EVALUER L'ACTION PUBLIQUE

	Quelle(s) est/sont l(es) autorité(s) publique(s) qui dispose(nt) d'une marge de manœuvre pour agir sur les processus/éclairages révélés à travers l'indicateur concerné?				
	Les autorités publiques locales	Les autorités publiques régionales	Les autorités publiques communautaires	Les autorités publiques fédérales	Les autorités publiques européennes
Indicateur	0, 1 ou 2	0, 1 ou 2	0, 1 ou 2	0, 1 ou 2	0, 1 ou 2
Justification : l'indicateur est-il susceptible de constituer un outil de pilotage pour la politique menée au niveau mentionné, et en particulier au niveau wallon.					